

REPRISE DE L'ACTIVITÉ
DU TRANSPORT
FERROVIAIRE

**LA SNTF
DÉCLINE LE
PROGRAMME
DES NAVETTES**

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Dimanche 03 Janvier 2021/ N° 1026

Prix : 20 DA

RÉOUVERTURE DE LEUR PROCÈS, HIER, AU TRIBUNAL MILITAIRE DE BLIDA

page 03



TOUFIK, TARTAG, S. BOUTEFLIKA ET HANOUNE ACQUITTÉS

Les précisions du MDN S. Bouteflika sera transféré dans une prison civile tandis que Tartag restera à celle de blida

Entreprises en difficultés créées dans le cadre de l'Ansej

NASSIM DIAFAT

PRÉVOIT UN RÉÉCHELONNEMENT



page 02

Coronavirus:

262 nouveaux cas, 216 guérisons
et 7 décès ces dernières 24h
en Algérie

AFIN DE METTRE FIN À LA
BUREAUCRATIE

**23 secteurs d'activités en
phase de numérisation**

LUTTE
ANTITERRORISTE

**Quatre
terroristes
abattus
samedi à
Gouraya**

ZONES D'OMBRES

**Avantages
attractifs
seront
accordés aux
jeunes**

**LANCEMENT DE TRAVAUX
DE MAINTENANCE AU
NIVEAU DU TUNNEL DE
L'AUTOROUTE RELIANT
SNIKDA À CONSTANTINE**

CONFINEMENT PARTIEL À
DOMICILE

**La mesure reconduite
dans 29 wilayas**

AFFAIRE DE
LADITE MME «
MAYA »

**La Cour
d'appel
confirme les
peines**

MÉTÉOINTEMPÉRIE

**les unités
de l'ANP
poursuivent
leurs efforts
pour dégager
les routes**

RÉOUVERTURE DE LEUR PROCÈS, HIER, AU TRIBUNAL MILITAIRE DE BLIDA Toufik, Tartag, S. Bouteflika et Hanoune Acquittés

Le tribunal militaire de Blida a acquitté hier les accusés Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène, Athmane Tartag et Louisa Hanoune lors de la réouverture de leur procès en appel relatif à l'atteinte à l'autorité de l'Armée et au « complot contre l'autorité de l'Etat ». « Après la lecture de l'affaire sur l'assistance par le président de Cour d'appel militaire de Blida, les accusés Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène, Athmane Tartag et Louisa Hanoune ont été tous entendus et plaident non coupable », a précisé l'avocat de Saïd Bouteflika. « Le Procureur général militaire a, quant à lui, demandé l'application juste de la Loi », a-t-il relevé. « Après délibération, la Cour d'appel militaire de Blida a rendu la décision d'annuler le jugement en première instance et d'acquitter tous les accusés », a précisé Me. Berghel. Le tribunal



militaire de Blida a décidé pour ce procès, contrairement aux précédents, de n'autoriser qu'un seul avocat par accusé. Le 18 novembre dernier, la chambre criminelle près la Cour suprême avait rendu un arrêt concernant l'affaire de

pourvoi en cassation introduit par le Procureur général militaire près la Cour d'appel de Blida, Bouteflika Saïd, Tartag Athmane, Louisa Hanoune et Mediène Mohamed portant acceptation du pourvoi en cassation et renvoi de

l'affaire et des parties devant la Cour d'appel militaire de Blida. La Cour d'appel militaire de Blida avait confirmé le 10 février passé le jugement en première instance en condamnant Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène et Athmane Tartag à 15 ans de prison ferme, tandis que Louisa Hanoune a été condamnée à trois ans de prison dont neuf mois ferme. Les accusés étaient poursuivis pour "des faits commis dans une enceinte militaire qualifiés par la loi de crimes de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité de l'Armée et de complot contre l'autorité de l'Etat, faits prévus et réprimés respectivement par l'article 284 du Code de la justice militaire et les articles 77 et 78 du Code pénal ». Hier, à l'issue du procès, seul le général Toufik allait quitter la prison. Le général Tartag et Saïd Bouteflika vont rester en prison. Ils sont sous

mandat de dépôt dans d'autres affaires distinctes. L'ancien conseiller de Abdelaziz Bouteflika est poursuivi dans une affaire liée à El-Istimiria TV et l'exercice de pressions sur des magistrats en vue d'obtenir des faveurs judiciaires. Quant au général Bachir Tartag, il est mis sous mandat de dépôt dans une affaire liée au financement de l'ama campagne électorale en 2017. Dans un communiqué rendu public, la présidente du Parti des Travailleurs, Louisa Hanoune, a estimé que ce verdict est « une victoire contre la criminalisation de l'action politique ». Louisa Hanoune, qui a été libérée lors du procès en appel, a été condamnée à trois ans de prison, dont neuf mois fermes. Mais elle a toujours clamé son innocence. Elle a toujours soutenu avoir « uniquement » exercé son travail de femme politique.

Saïd Sadia

LES PRÉCISIONS DU MDN

S. Bouteflika sera transféré dans une prison civile tandis que Tartag restera à celle de blida

Dans un communiqué rendu public suite à l'acquiescement par le tribunal militaire de Blida des quatre accusés de « complot contre l'autorité de l'Etat et de l'armée », le ministère de la Défense nationale a tenu à apporter des précisions sur ladite affaire. Ainsi, le MDN a rappelé que « la Cour d'appel militaire de Blida a prononcé samedi (hier NDLR) l'acquiescement pour Mohamed Mediène, Athmane Tartag, Bouteflika Saïd et Louisa Hanoune, suite au pourvoi en cassation par la Cour suprême pour les chefs d'inculpation de "complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire et complot dans le but de changer le régime ». Le communiqué a ajouté que « nous in-



formons l'opinion publique que la Cour d'appel militaire de Blida a prononcé, lors de l'audience tenue aujourd'hui 02 janvier 2021, une décision d'acquiescement pour Mohamed Mediène, Athmane Tartag, Saïd Bouteflika et Louisa Hanoun, suite au pourvoi en cassation par la Cour suprême pour les chefs d'inculpation :

de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire et de complot dans le but de changer le régime. Des actes punis par l'article 284 du Code de la Justice militaire et les articles 77 et 78 du Code pénal », précisant que « Mohamed Mediène et Louisa Hanoune, qui étaient en liberté, ont été relaxés ». « S'agissant de Tartag Athmane, il sera maintenu en prison militaire à Blida, faisant l'objet de poursuites judiciaires devant la justice militaire », a-t-on ajouté de même source. « Quant à Saïd Bouteflika, il sera transféré à une prison civile, étant donné qu'il est poursuivi dans d'autres affaires devant le Pôle pénal économique et financier relevant de la Cour d'Alger », conclut-on dans le communiqué.

R. N

ZONES D'OMBRES

Avantages attractifs seront accordés aux jeunes

Des avantages attractifs seront accordés aux jeunes pour lancer leur projets et activités dans les zones d'ombre, dans le cadre du dispositif mis en oeuvre par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, a indiqué samedi à Alger le ministre délégué au Premier ministre chargé de la micro-entreprise, Nassim Diafat. A cet titre, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat a réalisé entre le 1er juin et le 31 novembre 2020, en collaboration avec les autorités locales et les représentants de la société civile, des actions de sensibilisation et d'information en direction des populations des zones d'ombre, dans le but d'intéresser les jeunes et de les attirer vers la création de projets répondant aux besoins de ses populations, a précisé M. Diafat dans un entretien à l'APS. Malgré les contraintes imposées par la situation sanitaire, cette opération qui est toujours en cours de réalisa-

tion a concerné durant cette période 1.857 zones d'ombre relevant de 749 communes, a ajouté le ministre délégué. Avec le concours des secteurs et des collectivités locales, les services du ministère délégué chargé de la micro-entreprise œuvre actuellement sur l'identification des besoins par localité et par zone pour permettre l'orientation des porteurs de projets vers la création de projets, tenant compte des potentialités de chaque région, a souligné également M. Diafat. « Dans ces zones, généralement vierges, tout est à construire », a-t-il fait remarquer, soutenant que « les opportunités de création d'activités ne sont pas négligeables, et ce, dans tous les domaines, tels que les services, l'agriculture, l'artisanat ». Les autorités publiques sont, en outre, disposées à accompagner les jeunes entrepreneurs qui interviennent dans la réalisation des programmes de développement prévus au profit de ces zones spécifiques, à l'exemple de projets du raccordement aux réseaux

d'électrification, de gaz naturel à la construction de routes, a-t-il assuré. A ce propos, le ministre délégué a rappelé que cette opération s'inscrit dans le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui s'était fixé comme objectif « l'élimination définitive des disparités de développement » et de lutter contre "la pauvreté dans les régions défavorisées. Dans cette optique, M. Diafat a affirmé que « les ressources et les richesses du pays seront réparties équitablement entre les wilayas sans discrimination entre les régions ». « Le gouvernement est résolu à tirer pleinement profit du potentiel humain que représente notre jeunesse, à travers l'adoption d'une nouvelle démarche purement économique, basée sur la croissance, qui constitue une rupture avec l'approche purement sociale adoptée par le passé, notamment dans la création des micro-entreprises », a-t-il encore souligné.

A.Z

Lutte antiterroriste

Quatre terroristes abattus samedi à Gouraya

Quatre (04) terroristes ont été abattus samedi à Gouraya dans la wilaya de Tipaza par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage menée près de la commune de Messelmoune, Daïra de Gouraya, à Tipaza en 1ère Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, aujourd'hui 2 janvier 2021, quatre (04) terroristes et récupéré, un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un (01) fusil mitrailleur de type (RPK) et deux (02) fusils à pompe, suite à un accrochage avec un dangereux groupe terroriste », a précisé le MDN. Selon la même source, « lors de cette opération, toujours en cours, le Sergent Mebarki Saadeddine et le Caporal-chef Gaid Aichouche Abdelhak sont tombés en martyr au champ d'honneur ». « En cette douloureuse circonstance, Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles et aux proches des défunts et à tous les personnels de l'Armée Nationale Populaire, priant Allah Le Tout-Puissant de leur accorder sa sainte miséricorde et les accueillir en son vaste paradis », a-t-on ajouté. « Cette opération qui intervient à l'entame de la nouvelle année 2021 sera, avec la détermination et les sacrifices des vaillants soldats de l'Armée nationale populaire, décisive pour venir à bout des résidus du terrorisme, et confirme la résolution de nos Forces armées à préserver la sécurité et la stabilité à travers tout le territoire national », a-t-on souligné.

Les condoléances du Président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé samedi ses condoléances aux familles et compagnons des deux martyrs, le Sergent Mebarki Saadeddine et le Caporal-chef Gaid Aichouche Abdelhak, tombés au champ d'honneur suite à un accrochage avec un groupe terroriste dans la wilaya de Tipaza. « C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès en martyr du Sergent Mebarki Saadeddine et du Caporal-chef Gaid Aichouche Abdelhak alors qu'ils combattaient les résidus du terrorisme abject. Puisse Allah, le Tout Puissant, les combler de Sa Sainte Miséricorde et les accueillir en Son vaste Paradis et accorder le réconfort et la patience à leurs familles et compagnons », a posté le président Tebboune sur son compte officiel Twitter. Le Sergent Mebarki Saadeddine et le Caporal-chef Gaid Aichouche Abdelhak sont tombés au champ d'honneur lors d'une opération de recherche et de ratissage près de la commune de Messelmoune, Daïra de Gouraya, à Tipaza en 1ère Région militaire, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

AMINE.M

EAU-AGRICULTURE

Création d'une ferme agricole pédagogique au niveau du barrage de Douera

Une convention de partenariat pour le lancement d'une ferme agricole-pédagogique au niveau du barrage de Douera a été signée jeudi entre l'Agence nationale des Barrages et Transferts (ANBT), l'Office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID) et l'association Torba, spécialisée dans l'agriculture biologique.

Le ministre des ressources en eau, Arezki Berraki, qui a assisté à la cérémonie de signature de cette convention avec le conseiller du Président de la République, chargé des associations, Nazih Benramdan, a assuré la disposition de son secteur à soutenir les projets de ce genre, expliquant que les deux organismes, l'ANBT et l'ONID, dépendants de son département, vont accompagner l'association Torba qui envisage de lancer cette ferme dans le cadre de la promotion de l'agriculture familiale et urbaine.

Il a expliqué que les surfaces offertes par son département à l'association Torba utiliseront l'eau du barrage ce qui permettra de rentabiliser à la fois les ressources hydriques et développer une agriculture durable dans un contexte



environnemental marqué par le stress hydrique. Pour sa part, M. Benramdan a souligné le rôle de la société civile dans la promotion d'une agriculture durable et écologique en associant les citoyens à ses projets, ajoutant que l'objectif de telles actions était de préserver la santé du citoyen en

protégeant son environnement. De son côté, le président de l'association Torba, Karim Rahal, a expliqué que le projet de cette ferme qui sera réalisée sur deux hectares dans un premier temps, consacrerait une superficie importante pour la culture des produits maraîchers et des arbres fruitiers

qui seront destinées à la population locales. Le projet porte également sur la création d'un centre de formation et d'hébergement pour les stagiaires au sein de cette ferme. S'agissant de l'activité de son association, M. Rahal a assuré que son mouvement associatif engage, depuis sa création en

2014, des actions pour promouvoir une agriculture traditionnelle, saine et sans produits chimiques, ni pesticides afin de préserver à la fois la santé et l'environnement du citoyen.

Il a évoqué dans ce sens les jardins partagés créés par la société au niveau des centres urbains et suburbains pour les familles " afin de reconnecter les citoyens à la nature et leur faire goûter les saveurs des fruits et des légumes naturels". Il a cité notamment les communes de Zéralda, Bouchaoui et El Harrach.

potagers même au niveau de leur balcons ou au niveau des petites parcelles de leurs maisons", a-t-il recommandé. En outre, l'association encourage les agriculteurs à renouer avec l'agriculture saine d'antan en évitant l'utilisation des engrais chimiques et les pesticides à travers un travail pédagogique qui passe par la création de ce genre de fermes écologiques. La mission de l'association consiste également à prodiguer des formations de recyclage des déchets pour la production de compostes afin de les substituer aux engrais chimiques.

AMINE.Y

CONFINEMENT PARTIEL À DOMICILE

La mesure reconduite dans 29 wilayas

La mesure décidée par le gouvernement afin de lutter contre la propagation du nouveau coronavirus est reconduite dans 29 wilayas, et ce pour deux semaines. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du premier ministre, jeudi. En effet, il a été décidé de reconduire la mesure sur instruction du président de la République en consultations avec le comité scientifique. Dans le communiqué il a été souligné que la mesure vise « les adaptations raisonnables qui tiennent compte des exigences que commandent la nécessité d'assurer la rentrée universitaire et de la formation professionnelle dans les meilleures

conditions et ce notamment, par l'augmentation de l'offre de transport et l'amélioration des conditions de mobilité des citoyens et des étudiants en particulier ». Explicitant les mesures reconduites, le communiqué a spécifié que les wilayas concernées sont : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane. - Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les

dix neuf (19) wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj, Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa. « Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination », ajoute-t-on.

GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRE

La Stratégie nationale examinée par le Gouvernement ce mois

Le projet de la Stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières sera présenté, janvier courant, devant le Gouvernement pour adoption, a-t-on appris auprès du Ministère de l'Environnement. Le ministère a fait état, en outre, de l'élaboration en cours d'un rapport national sur la situation environnementale en 2020, et du sixième rapport sur la biodiversité dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de la biodiversité. L'Algérie a concrétisé nombre d'objectifs de la Convention sur la diversité biologique (CDB), dont l'élargissement du réseau des aires protégées et l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs économiques. Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie et Plan

d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) 2016-2030, le ministère évoque l'élargissement du réseau des aires protégées, la finalisation de l'étude et la classification des zones humides à Menaa (Ghardaïa) et la réalisation d'une étude cartographique des principaux milieux marins et d'un réseau de surveillance des îles Habibas, Rechgoun et Plane (Oran). Evoquant, dans le même cadre, la mise en place de plans d'aménagement côtiers à Chlef et Bejaia, le ministère souligne l'initiation du Plan d'action national pour la Conservation de la tortue marine (PANCTM) et la concrétisation de projets et d'initiatives dans le domaine de la protection et de la gestion durable de la biodiversité. Le secteur a lancé, également, un pro-

gramme sur la préservation de l'environnement et de la biodiversité dans le littoral algérien outre l'élaboration d'une étude de projet concernant la gestion intégrée des forêts dans le cadre du développement durable des Bibans. Pour le suivi des réalisations en cours, le secteur s'attèle à l'élaboration d'un décret exécutif portant création de l'observatoire national de la biodiversité, ajoute la même source. Au volet "changements climatiques", le ministère a engagé l'élaboration de la 3e Communication nationale et le Premier rapport actualisé chaque deux ans. Le ministère de l'Environnement œuvre actuellement à la mise en place de 10.500 clubs verts au niveau des écoles de ces régions.

AMINE.L

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

1.400 femmes touchées dans les zones d'ombre

Plus de 1400 femmes habitant dans les zones d'ombre ont été examinées lors d'une campagne de dépistage du cancer du sein organisée par la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran dans le cadre de l'événement "Octobre rose", a-t-on appris auprès de la DSP.

Menée du 1er au 28 octobre passé, cette campagne a touché 40 zones d'ombres, situées en majorité dans les daïras de Oued Tlélat, Boutlélat et Arzew, a fait savoir la chargée du programme national du dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus au niveau de la DSP, Dr. Faiza Mokrane. Une ambulance avec une équipe pluridisciplinaire, composée d'un médecin généraliste, d'un oncologue, d'un psychologue, d'un radiologue et d'une sage femme, a sillonné différentes zones d'ombres de la wilaya pour dépister les cancers du sein et du col de l'utérus, a-t-elle indiqué. Cette équipe a été, en outre, accompagnée par un conseiller en allaitement maternel, pour sensibiliser les femmes sur l'importance de l'allaitement dans la prévention contre le cancer du sein, a noté Dr. Mokrane.

Ainsi, plus de 700 femmes ont été examinées au cours des 28 jours de cette campagne, 400 autres ont bénéficié d'un examen gynécologique et 232 ont passé des échographies, alors que 400 femmes âgées de plus de 45 ans ont été orientées pour faire des mammographies.

"La caravane a pu révéler une vingtaine de cas de cancer du sein fortement suspects chez des femmes" qui ont été orientées vers le CHU et l'EHU d'Oran pour des examens plus approfondis. Les résultats sont attendus pour le début de l'année 2021, a-t-on souligné.

S'agissant du cancer du col utérin, pas moins de 637 frottis ont été effectués et les résultats, encore en cours de lecture, seront disponibles dans les semaines à venir. Réalisée au niveau de zones enclavées, la campagne de dépistage a été "très bien accueillie" par des femmes dont l'accès à l'information est limité, a relevé Dr. Mokrane.

SD.R

P-DG DE SONATRACH, TOUFIK HAKKAR, L'A RÉAFFIRMÉ

Sonatrach va investir 40 milliards de dollars sur cinq ans

Le PD-G de Sonatrach a révélé que la production et les ventes connaîtront, en 2021, une croissance grâce notamment à la mise en production de plusieurs gisements et la montée en cadence de la production au niveau de Tinrhert et l'achèvement du Boosting Hassi R'Mel pour la zone Nord.

L'entreprise nationale des hydrocarbures, Sonatrach, compte mettre en œuvre un plan d'investissement de 40 milliards de dollars sur cinq ans, dont 51 % en dinars notamment à travers la mise en production et la montée en cadence de plusieurs gisements. C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, le P-DG de Sonatrach, Toufik Hakkar, qui a fait savoir que le programme d'investissement traduit la mise en œuvre de notre politique de promotion du contenu local, ayant constitué un axe hautement stratégique durant cette année. Il a ainsi souligné « la volonté tangible de Sonatrach, de s'inscrire dans une démarche intégrative des entreprises nationales quant à la réalisation de ses projets, leur garantissant ainsi des plans de charge et permettant au pays, des économies importantes en devises ». De plus, le même responsable a fait savoir qu'en matière d'activités opérationnelles, « la production et les ventes connaîtront, en 2021, une croissance grâce notamment à la mise en production



des gisements périphériques de Gassi Touil et Hassi Bir Rekaiz ainsi que la montée en cadence de la production au niveau de Tinrhert et l'achèvement du Boosting Hassi R'Mel pour la zone Nord ». Au moyen terme, le P-DG de Sonatrach souligne que l'entreprise continuera à satisfaire les besoins croissants du marché national, qui atteindront 70 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) à partir de 2024, tout en maintenant un niveau d'export au-dessus de 90 millions TEP annuellement, grâce à la mise en production de nou-

veaux gisements dans les régions Sud-Ouest et Sud-Est. Sur le plan financier et malgré les conséquences négatives de la crise sanitaire provoquée par la Covid-19, Sonatrach escompte clôturer l'exercice 2020 avec un résultat bénéficiaire « que nous considérons comme le fruit des efforts consentis par l'ensemble de nos collectifs et par l'entreprise à travers, notamment, la réduction des dépenses d'exploitation et d'investissement. Par ailleurs, M. Hakkar a fait observer la résilience de l'entreprise publique

face à la double crise tout à fait inédite, sanitaire et celle des marchés pétroliers et gaziers, permettant à Sonatrach de faire face à ses conséquences en limitant son impact sur ses activités opérationnelles et ses capacités financières, tout en maintenant le cap pour la réalisation de ses objectifs de production et de commercialisation. « Ceci s'est notamment traduit par la réalisation de 18 nouvelles découvertes, avec un taux de succès nettement plus élevé qu'en 2019, ainsi que la mise en service d'importants projets et infrastructures gazières, permettant de continuer à Sonatrach d'honorer ses engagements tant sur le marché national qu'auprès de ses clients étrangers tels que le gisement gazier de Tinrhert, le Boosting Hassi R'Mel pour les Zones Sud et Centre, le Boosting Hamra, le gazoduc GR7 et l'extension du gazoduc GPDF », a-t-il rappelé. L'année 2020 a vu, par ailleurs, la relance de l'intérêt des partenaires étrangers pour le domaine minier algérien, à travers la concrétisation de plusieurs accords et mémorandums,

ainsi que le renouvellement des accords gaziers conclus avec des partenaires italiens et espagnols, « qui sont autant de signaux positifs ouvrant des perspectives prometteuses », s'est-il réjoui. « Il y a également lieu de citer, la signature du contrat de réalisation de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, qui renforcera nos capacités actuelles afin de satisfaire les besoins du marché national en carburants, et la signature du contrat Feed du projet pétrochimique pour la production de polypropylène », cite M. Hakkar. En outre, le P-DG de Sonatrach a souligné « l'habituel élan de solidarité fourni par le Groupe Sonatrach à la collectivité nationale », à travers la mise à disposition d'équipements médicaux et moyens de protection pour la lutte contre la Covid-19, auprès de nombreuses structures sanitaires du pays et le don d'une journée de salaire de ses collectifs, ainsi que d'autres actions sociétales au profit des populations de zones enclavées et lointaines.

Nadine Oumakhlouf

Il a repris le travail dès son retour au pays

Intense activité pour le Président Tebboune

A peine rentré au pays, le chef de l'Etat a repris ses activités. Il a signé, jeudi, la loi de Finances 2021 et la nouvelle constitution. Les deux textes entrent donc en vigueur.

La cérémonie de la signature de la Loi de Finances 2021 a eu lieu au siège de la présidence de la République, indique un communiqué de cette institution. Elle a eu lieu en présence du président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Slimane Chenine, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et du chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de Corps d'Armée, Saïd Chane-griha, selon le communiqué. Etaient également présents le ministre des Finances, Aymane Benabderrahmane, le chef de cabinet de la Présidence, Nour-Eddine Baghdad Eddayedj, le secrétaire général de la Présidence, Mohamed El-Amine Messaid et le secrétaire général du Gouvernement, Yahia Boukhari, selon la même source. Quelques minutes après ce communiqué, la présence de la république indiquait que le chef de l'Etat avait signé, également, la nouvelle version de la Constitution, adoptée par référendum le 01 novembre dernier. Cet acte ouvre donc la voie à l'application de la nouvelle version de la loi fondamentale. Cela permettra, notamment, la préparation de nouvelles lois organiques. La priorité sera donnée à la loi électorale et la loi sur les partis politiques, qui permettront d'aller vers des élections législatives et locales anticipées. Sur le plan diplomatique, le chef de l'Etat

avait reçu, jeudi, un appel téléphonique de la part du président égyptien, Abdelfattah Al-Sissi. Les deux chefs d'Etats ont notamment échangé leurs vœux à l'occasion du nouvel an. La veille, le chef de l'Etat avait reçu le chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chengriha, qui lui a présenté un rapport sur la situation interne et externe. « Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale a tenu aujourd'hui une séance de travail avec le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de Corps d'Armée, Saïd Chane-griha, qui s'est félicité à nouveau du retour du Président au pays et lui a présenté un rapport sur la situation interne et les derniers développements dans les pays voisins et au niveau des frontières », avait précisé un communiqué de la présidence de la République. Le retour aux affaires du chef de l'Etat a suscité une avalanche de réactions de soulagement de la part de certains responsables politiques et d'institutions. C'est le cas du président du Conseil de la Nation, de celui du Premier ministre, du chef d'état-major de l'ANP ou du Conseil national des Droits de l'Homme. Des chefs du MSP, El-Bina, FLN et d'autres formations ont également bien accueilli ce retour qui permettra de « poursuivre l'édification de la nouvelle Algérie ».

DEPISTAGE DE LA MALADIE DE LA COVID-19

Les actes médicaux seront tous remboursés

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a annoncé, jeudi dernier, qu'il sera procédé, désormais, à partir de l'année en cours, au remboursement des actes médicaux relatifs au dépistage de la maladie de la Covid-19, par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos). « En application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et en exécution des décisions de la réunion du gouvernement tenue le 23 décembre dernier, le ministère du Travail informe les citoyens assurés sociaux qu'il sera procédé, à partir du 1er janvier 2021, au remboursement des actes médicaux relatifs au dépistage de la maladie de la Covid-19, à travers les caisses de sécurité sociale Cnas et Casnos », indique la même source. Il s'agit du remboursement des prestations suivantes : 5 000 dinars au titre des frais engagés pour l'examen du scanner thoracique, 3 500 dinars au titre des frais engagés pour le test RT-PCR et 1 500 dinars au titre des frais engagés pour le test rapide antigénique. Pour bénéficier de ces remboursements financiers, les concernés doivent présenter les documents nécessaires à l'instance de la sécurité sociale à laquelle ils sont affiliés, à savoir l'ordonnance médicale de l'examen réalisé, le rapport médical de la radiographie thoracique (scanner) pour le dépistage de la Covid-19, les résultats des analyses médicales de l'examen biologique moyennant le test RT-PCR et ceux des analyses médicales de l'examen biologique du test rapide antigénique.

Nadine Oumakhlouf

SELON LA BANQUE D'ALGERIE ET L'ASSOCIATION ABEF

PLP Leasing Financement n'est pas autorisé pour exercer

La Banque d'Algérie (BA) et l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef) ont indiqué, jeudi dernier, dans deux communiqués distincts, que l'entité dénommée « PLP Leasing Financement » qui revendique la qualité d'établissement de crédit-bail en Algérie, n'a ni le statut, ni les autorisations requises pour l'exercice des activités d'établissement financier, appelant le grand public à faire preuve de vigilance. « Une entité dénommée PLP Leasing Financement qui revendique la qualité d'établissement de crédit-bail en Algérie, n'a ni le statut, ni les autorisations requises pour l'exercice des activités d'établissement financier, conformément à la législation en vigueur », a précisé la Banque d'Algérie (BA) dans son communiqué. Cette entité, sise à Oran, et dispose d'une antenne à El Achour (Alger), fait la promotion, par l'entremise du site Web (<https://plpleasing.com/>), de services de financement qu'elle se propose de commercialiser, au profit des entreprises, des commerçants et des particuliers, a expliqué la même source. A cet effet, la Banque d'Algérie a appelé le grand public à faire preuve « d'une grande vigilance afin de se prémunir des agissements de telles entreprises », et à « ne traiter qu'avec des établissements financiers dûment autorisés et agréés par le Conseil de la monnaie et du Crédit et la Banque d'Algérie ». La BA a invité, en outre, le grand public à consulter la liste actualisée des banques et établissements financiers agréés, disponible sur le site Web de la Banque d'Algérie (<https://bank-ofalgeria.dz>) et publiée annuellement sur le Journal officiel, rappelant que la dernière publication est insérée le 21 mars 2020. Pour sa part, l'Abef a fait savoir, dans son communiqué, à ses adhérents et partenaires ainsi qu'au grand public, que « cette entité (PLP Leasing) » n'est pas adhérente à l'Abef et ne figure pas sur la liste des banques et établissements financiers agréés par la Banque d'Algérie ». A ce titre, l'Association des banques, a demandé à l'ensemble de ses adhérents et à sa clientèle de « prendre toutes les dispositions nécessaires à l'effet de n'engager aucune transaction avec cette entité en tant qu'établissement financier ou avec toute autre entité du genre (non agréée) ».

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS CRÉÉES DANS LE CADRE DE L'ANSEJ

Nassim Diafat prévoit un rééchelonnement

Après avoir récupéré la tutelle sur le dispositif Ansej, Nassim Diafat, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la micro-entreprise, pense insuffler une nouvelle dynamique aux entreprises créées dans le cadre de ce dispositif. Il prévoit ainsi un rééchelonnement des dettes de ces entreprises pour mieux les insérer dans le monde de l'entrepreneuriat. Ainsi, dans un entretien accordé à l'agence officielle, Nassim Diafat a estimé que plus de 70 % des entreprises créées dans le cadre de l'Ansej sont en crise et nécessitent une prise en charge, notamment à travers le rééchelonnement de leurs dettes et la possibilité de disposer de plans de charge. Sur les 380.000 entreprises créées dans le cadre du dispositif Ansej, plus de 70 % sont actuellement en crise et n'arrivent pas à rembourser leurs crédits, nécessitant notamment le retraitement de leurs créances conjointement avec les banques, a fait savoir M. Diafat. Ces micro-entreprises vont bénéficier, selon le ministre délégué, du rééchelonnement de leurs créances pouvant aller jusqu'à cinq (05) année et d'un différé de paiement allant jusqu'à douze (12) mois, avec un effacement des agios, des intérêts, des pénalités de retard, des frais commissions et taxes. Ces me-



sures d'aide aux entreprises en difficulté ont été prises conformément aux orientations du président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui avait mis l'accent sur l'intégration des micro-entreprises Ansej dans le plan de relance économique, a souligné M. Diafat. Dans ce contexte, le ministre délégué a expliqué que "les micro-entreprises financées dans le cadre du dispositif géré par l'Ansej n'ont pas trouvées les conditions et le cadre qui favorisent leur émergence et leur développement, contribuant à leur échec, malgré la mobilisa-

tion d'importantes ressources". S'agissant des entreprises dont les activités ne peuvent être réhabilitées et/ou qui sont dans l'incapacité d'honorer leurs créances, M. Diafat a fait savoir qu'un traitement spécifique sera réservé à ces cas, pouvant aller à leur exemption du remboursement de leurs créances. Sont concernées par cette mesure des micro-entreprises sinistrées durant les catastrophes naturelles (inondations/séismes), des entreprises dont les promoteurs sont décédés ou présentant une incapacité physique ou mentale avérée, des promo-

teurs ayant un équipement obsolète, ainsi que des micro-entreprises indemnisées par le fonds de garantie dont les équipements ont été saisis et/ou vendus par les banques. Les mesures décidées et les actions engagées par les pouvoirs publics visent, selon le ministre délégué, à mettre en place les conditions permettant aux micro-entreprises d'exercer leurs activités et de se développer, notamment en leur offrant la possibilité de disposer de plans de charge. Celles-ci permettront aussi la réhabilitation d'un maximum de micro-entreprises en difficulté, en mesure de relancer leurs activités. Dans cette perspective, des conventions ont été signées avec plusieurs départements, pour la réservation de plan de charge dans le cadre des marchés publics ou dans la cadre de la sous-traitance dans les secteurs des eaux et de l'hydraulique, de la télécommunication, du tourisme et de l'artisanat, la jeunesse et des sports, des mines et de l'environnement, de l'industrie et de l'habitat. D'autres dispositions sont, en outre, envisagées en faveur des micro-entreprises. Il s'agit, selon M. Diafat, de la suspension de toute poursuite judiciaire des promoteurs en difficulté, du renforcement de leurs compétences techniques à travers des pro-

grammes de formations, de la possibilité de bénéficier d'un refinancement pour réhabiliter leurs projets et de crédits d'exploitation pour faire face aux problèmes de trésorerie. Une plateforme numérique sera aussi mise en place pour permettre aux promoteurs en difficulté de s'y inscrire en vue de prise en charge par les services de l'Agence d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, a-t-il ajouté. ? Dans le cadre du partenariat avec le secteur de l'industrie, un FAB-LAB (Laboratoire Fabrication) a été inauguré en septembre 2020 offrant un espace destiné à aider et à encadrer des futurs chefs d'entreprise dans l'incubation et l'accélération de leurs activités et projets en relation avec l'étude et la réalisation des infrastructures métalliques et des équipements industriels ainsi qu'avec la construction en tout corps d'état. D'autres partenariats sont en cours de mise en place avec d'autres secteurs (intérieur et collectivités locales, agriculture, environnement, énergies renouvelables) a indiqué, par ailleurs, le ministre délégué pour encourager et améliorer les performances de ces entités considérées comme moteur de développement et outil pour la diversification de l'économie nationale.

A.Z

Energie solaire

Trois laboratoires de contrôle qualité en voie d'accréditation (CEREFE)

Trois laboratoires de contrôle qualité dans le domaine de l'énergie solaire, relevant du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), sont en voie d'accréditation par l'Agence algérienne d'accréditation (ALGERAC), a indiqué samedi le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) dans un communiqué.

Il s'agit du Laboratoire de test des modules solaires photovoltaïque (PVTL), du Laboratoire d'essais des capteurs solaires à circulation et de chauffe eau (LEsS) et du Laboratoire d'étalonnage des pyranomètres, d'après l'inventaire dressé par le CEREFE concernant les institutions pouvant être impliquées au niveau national en matière d'infrastructure qualité dans le domaine de l'énergie solaire.

Le premier laboratoire est équipé de bancs de tests pour le contrôle qualité afin de tester des modules photovoltaïques selon la norme IEC 61215 (Modules photovoltaïques pour applications terrestres- Qualification de la conception et homologation) ce qui permet de valider la fiabilité et les performances des modules fournies par le fabricant, les organismes de contrôle qualité ou l'utilisateur final, note la même source. L'équipement du laboratoire PVTL a été financé par le Fonds national de la recherche scientifique et du développement technologique de la Direction générale de la recherche et du développement technologique (DGRSDT). Quant à l'accompa-

gnement technique, il a été assuré par le laboratoire américain, National renewable energy laboratory (NREL), leader mondial dans le domaine des énergies renouvelables, et ce, grâce à un accord conclu fin 2016 entre le CDER et le CTCN (Climate technology centre & network) du PNUD (le Programme des Nations unies pour le développement). Les membres du laboratoire ont suivi, à la faveur de ce soutien technique, des formations en juillet 2018 au sein de l'organisme OTF (Outdoor Test Facility) de NREL, au Colorado (Etats-Unis) et des exercices de calibration et d'inter-comparaison ont été réalisés entre le PVTL et NREL, selon le communiqué. Le laboratoire PVTL est équipé de quatre bancs d'essais destinés à effectuer 12 parmi les 19 tests que compte la norme IEC 61215.

Le deuxième laboratoire (LEsS) peut mener des essais permettant d'évaluer les performances thermiques des capteurs et des systèmes solaires, de caractériser leur fiabilité et leur durabilité dans des conditions réelles les plus défavorables et de vérifier si les produits testés répondent aux normes et aux standards internationaux en vigueur, selon le Cerefe.

Il est en mesure de mener, sur les capteurs solaires, des essais de fiabilité, des essais de détermination des performances du capteur solaire plan à circulation liquide et des essais de détermination de la fiabilité du chauffe-eau solaire "DHWS". Quant au Laboratoire d'étalonnage de pyranomètres, il

est équipé d'un banc de test qui permet de prendre en charge quatre pyranomètres ainsi que l'étalon de référence.

Il permet aux bureaux d'études d'optimiser le dimensionnement des centrales photovoltaïques par une mesure juste et fiable, explique le communiqué du CEREFE soulignant, dans ce cadre, que l'installation d'un système de production électrique par énergie solaire exige, au préalable, la connaissance du gisement solaire afin de dimensionner de manière optimale le système photovoltaïque.

La fiabilité des mesures du rayonnement solaire nécessite un contrôle rigoureux et un étalonnage régulier des instruments de mesure (pyranomètres) pour qu'elle soit "la plus juste possible", relève le Commissariat dans son communiqué.

A cet effet, le laboratoire procède à la comparaison entre l'instrument de mesure de référence et l'instrument à étalonner pour une même valeur mesurée dans les mêmes conditions et dans le même laps de temps. Le pyranomètre du laboratoire est raccordé au World radiometric center (WRC Davos Suisse) qui est la référence mondiale dans l'étalonnage des instruments de mesure du rayonnement solaire, détaille la même source.

Le CEREFE a noté, par ailleurs, que le deuxième et le troisième laboratoire avaient bénéficié d'un soutien technique dans le cadre du projet "Renforcement de l'infrastructure qualité pour l'énergie solaire au Maghreb".

MERIEME

REPRISE DE L'ACTIVITÉ DU TRANSPORT FERROVIAIRE

La SNTF décline le programme des navettes

Comme annoncé par le communiqué du premier-ministère, l'activité du transport ferroviaire va reprendre dès aujourd'hui. En effet, celui de personnes devra reprendre aujourd'hui, dimanche ses activités pour les trains inter-wilayas (de banlieues) et des trains de transport des étudiants et demain, lundi, pour les trains régionaux et grandes lignes, a indiqué samedi un communiqué de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Cette reprise sur deux étapes vient suite à la décision du Premier ministre, concernant la reprise progressive et contrôlée du transport inter-wilayas par train, selon le communiqué. La première étape concerne la reprise, demain dimanche 3 janvier, des trains inter-wilayas (appelés trains de banlieues) et des trains universitaires, précise le communiqué. Les trains circuleront entre 06h du matin et 18h00, en prenant en considération les horaires du confinement partiel à domicile (20h-5h du matin) dans les wilayas concernées. Les destinations concernées sont Alger-Thénia avec 46 trains (23 aller et 23 retour), Alger-Tizi-Ouzou- Oued Aissi avec 14 trains (7 aller et 7 retour), Thénia-Oued Aissi, 8 trains (4 aller, 4 retour), Alger-Zeralda avec 22 trains (11 aller et 11 retour) et Alger- El Affroun avec aussi 38 trains (19 aller et 19 retour), ajoute la même source. Pour les trains universitaires Khemis Miliana-Chlef, deux trains ont été programmés (1 aller et 1 retour), Annaba-Sidi Amar avec 12 trains (6 aller et 6 retours) et Batna- Ain Touta-Fesdis avec 6 trains (3 aller et 3 retours). Quant à la reprise des trains régionaux et de grandes lignes, elle est programmée à partir de lundi 4 janvier, à l'exception des trains couchettes auxquels le protocole sanitaire ne peut être appliqué, précise le même communiqué. La SNTF informe les clients détenteurs de cartes d'abonnements que la durée de non-utilisation durant la période de l'interruption du trafic voyageur sera prolongée de la même durée de non-utilisation. A cet effet, ils sont priés de se rapprocher des guichets auprès des gares SNTF qui appellent aussi ses clients à respecter scrupuleusement les consignes sanitaires et les mesures de distanciation sociale.

R. N

La loi de finances de l'exercice 2021 publiée au journal officiel



La loi de finances de l'exercice 2021 a été publiée au dernier Journal officiel numéro 83, datée du 31 décembre 2020. La loi de finances 2021, signé jeudi à Alger par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, introduit une série de mesures législatives et fiscales visant la rationalisation des ressources budgétaires, l'élargissement de l'assiette fiscale, ainsi que l'amélioration du climat d'investissement et l'encouragement des exportations. En matière d'importations, celles relatives aux collections en kits SKD et CKD seront, conformément à la LF, exemptées de droits de douanes et de TVA lorsqu'elles sont destinées aux activités des établissements relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire (ANP), pour la production ou le montage de véhicules. La loi contient également plusieurs mesures permettant la généralisation progressive de la télé-déclaration fiscale sur les contribuables relevant du régime du réel.

Au profit des jeunes entrepreneurs et des exportateurs, la LF 2021 a introduit plusieurs mesures fiscales, en dépit des difficultés qui caractérisent la situation financière du pays, notamment avec la propagation de la pandémie de coronavirus et ses répercussions économiques.

Il s'agit d'exonération des entreprises disposant du label "start-up" de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pour une durée de 2 années, à compter de la date d'obtention de leur label.

Les équipements acquis par ces entreprises, entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement, seront exonérés également de la TVA et soumis à 5% des droits de douane. Quant aux entreprises dispo-

sant du label "incubateur", elles seront exonérées de la TAP, de l'IBS ou de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour une durée de 2 années, à compter de la date d'obtention de leur label.

La LF 2021 accorde, en outre, une réduction de l'impôt sur l'IBS pour une période de 5 ans, au profit des sociétés dont les actions ordinaires sont cotées en Bourse, à compter du 1er janvier. La réduction est égale au taux d'ouverture du capital social en bourse.

Par ailleurs, les opérations d'exportation de biens et des services, "génératrices de devises", réalisées par les personnes physiques, bénéficient d'une exonération "permanente" en matière d'IRG.

La nouvelle Loi de finances prévoit l'exonération des bijoux artisanaux en argent de la TVA à l'exportation, en vue de permettre la préservation et la sauvegarde de ce patrimoine culturel séculaire et de promouvoir son exportation. Il est aussi décidé l'octroi d'une réfraction de 75% sur le montant des opérations de vente au détail de l'essence sans plomb, gasoil, GPL/C et GNC, visant à encourager les opérateurs économiques à investir dans la commercialisation des carburants propres. Concernant les assurances, la LF 2021 prévoit la suspension la taxe annuelle sur les véhicules automobiles et engins roulants, due à l'occasion de la souscription du contrat d'assurance, prévue par les dispositions de la loi de finances 2020.

Importations: un nouveau moyen de paiement

En outre, le paiement des opérations d'importation devra s'effectuer désormais au moyen d'un instrument de paiement dit "à terme" payable à 30 jours à compter de la date de l'expédition des marchandises.

Cette mesure ne concerne pas les opérations du commerce extérieur revêtant un caractère vital pour l'économie nationale et dont le paiement continuera à s'effectuer selon le mode "à vue".

S'agissant des facilitations accordées aux exportateurs, la LF 2021 comprend une mesure permettant de libérer la marchandise à l'exportation en cas de litiges susceptibles de naître après souscription de la déclaration en douane, et ce, afin d'éviter les retards dans le traitement des opérations à l'export et des coûts qui peuvent en découler.

Pour ce qui est du cadrage macroéconomique, la Loi de finances 2021 table sur une croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 4%, une croissance hors hydrocarbures de 2,4 % et un taux d'inflation de 4,5%.

Les revenus des exportations pétrolières devraient augmenter à 23,21 milliards de dollars (USD) en 2021 sur la base d'un prix référentiel du baril de pétrole de 40 USD. Elle prévoit, par contre, une baisse de la valeur des marchandises importées dans le cadre de la rationalisation continue des importations, de 14,4 %, pour atteindre 28,21 milliards USD. S'agissant des dépenses budgétaires totales prévues, elles passent à 8.113,3 mds de Da en 2021 (+10%).

Le budget de fonctionnement prévu est de 5.314,5 mds Da (+11,8%), alors que les dépenses d'équipements s'élèveront à 2.798,5 mds Da (+6,8%).

Les transferts sociaux du budget de l'Etat pour 2021 s'élèvent, quant à eux, à 1.929,35 milliards Da, soit une hausse de 81,58 milliards Da par rapport à 2020.

Le déficit budgétaire prévu pour l'année 2021 devra augmenter à 13,57 % du PIB, contre 10,4 % au titre de la LFC 2020.

MERIE.M

Les missions et l'organisation de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques fixées (JO)

Un décret exécutif fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, a été publié au journal officiel (N78).

Le présent décret exécutif datant du 19 décembre 2020 a pour but de fixer les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques qui participera également à la mise en œuvre de la politique nationale des produits pharmaceutiques.

Selon ce décret exécutif, l'Agence est chargée d'assurer la mission de l'enregistrement, de l'homologation et du contrôle des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux.

A ce titre, elle est chargée, notamment de l'enregistrement des produits pharmaceutiques et de l'octroi de la décision d'enregistrement et de son renouvellement et, le cas échéant, de sa suspension, de son retrait, de sa cession et de son transfert, après avis de la commission d'enregistrement des produits pharmaceutiques, selon la même source.

Le décret a également stipulé que l'Agence est également chargée du contrôle de la qualité et de l'expertise des produits pharmaceutiques et de contribuer à l'élaboration des stratégies de développement du secteur pharmaceutique. Selon la même source l'Agence est chargée, notamment de "saisir les autorités compétentes afin de prendre les mesures nécessaires visant à préserver la santé publique lorsqu'un produit pharmaceutique ou un dispositif médical présente ou est soupçonné de présenter un danger pour la santé humaine". Elle a aussi l'autorité d'émettre un avis sur les autorisations

temporaires d'utilisation (ATU) des médicaments non enregistrés et de contribuer à la définition des règles de bonnes pratiques de fabrication, de stockage, de distribution et de dispensation des produits pharmaceutiques. Elle est tenue, selon ce décret de contribuer à l'établissement des nomenclatures des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux et à leur actualisation et de contribuer à l'élaboration de la liste des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux essentiels.

Il existe parmi ses missions, sa contribution à l'élaboration du formulaire national des médicaments et de la pharmacopée ainsi que de délivrer l'attestation des prix des médicaments à l'enregistrement, une fois fixés par le comité économique intersectoriel des médicaments.

L'Agence se doit, également de participer à l'élaboration de la liste des médicaments remboursables par les organismes de sécurité sociale et de délivrer les autorisations préalables de promotion et de publicité des produits pharmaceutiques enregistrés en direction des professionnels de la santé.

M.L

Transition écologique

Un projet prioritaire pour le développement de l'économie verte (ministère de l'Environnement)

Le projet de transition écologique, initié par le ministère de l'Environnement, revêt un caractère prioritaire et fait l'objet d'un suivi rigoureux dans le cadre des efforts visant le développement de l'économie verte et l'entrepreneuriat environnemental à même de contribuer à la création de postes d'emploi et à la réalisation d'une valeur ajoutée à l'économie nationale. "Depuis janvier 2020, le ministère de l'Environnement a intensifié son action pour la promotion et le développement de l'économie verte, sans perdre de vue ses missions de sensibilisation en coordination avec tous les autres secteurs ministériels et acteurs du de la société civile dans le but de forger un +éco-citoyen+", selon le bilan annuel 2020 parvenu à l'APS.

Dans ce cadre, le ministère a accéléré l'actualisation des textes juridiques relatifs à ce domaine, notamment la loi 19-01 du 4 juin 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, ainsi que la création de filières spécialisée dans les activités de recyclage et de récupération.

Dans le cadre de la promotion de l'économie verte, l'année 2020 a vu le lancement de programmes de formation sanctionnés de certificats de qualification dans les métiers verts. Ainsi, 120 jeunes porteurs de projets ont été formés et accompagnés dans la concrétisation de leurs innovations sur le terrain, outre l'orientation des startups activant dans l'entrepreneuriat vert.

En vue d'organiser les filières de valorisation des déchets, il a été procédé à l'installation d'un Comité intersectoriel réunissant 16 départements ministériels, en sus de la tenue de plusieurs rencontres avec différents acteurs du domaine du recyclage (producteurs) ainsi que des responsables d'entreprises de recyclage et des acteurs de la société civile.

Dans le même sens, des séances de travail ont également été organisées avec les opérateurs spécialisés dans les filières de roues en caoutchouc, des huiles industrielles usagées, des déchets électriques, de papier, de carton et de verre, en sus de l'organisation de séances de travail avec le ministère de la Poste et des Télécommunications, consacrées à la réglementation de la filière des déchets électro-

Une feuille de route pilote pour le développement du recyclage du plastique

Le secteur de l'Environnement s'est attelé, en 2020, à l'élaboration d'une feuille de route pilote pour le développement de la filière de recyclage du plastique et le cahier de charges régissant cette filière est en voie de finalisation.

En matière de gestion des déchets, le secteur a réalisé, au cours de l'année écoulée, 15 opérations d'élimination de décharges anarchiques, en sus de Centres d'enfouissement technique (CET), dont 11 pour les déchets ménagers et assimilés et 5 pour les déchets inertes, ainsi que 19 décharges contrôlées.

leila.Q

Accidents de la circulation

29 morts et 282 blessés en 48 heures (Protection civile)

Vingt-neuf (29) personnes ont perdu la vie et 282 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant les dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un bilan de la Protection civile. Le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 21 personnes décédées, dont 12 enfants, et 10 autres blessées suite au renversement d'un véhicule utilitaire sur la RN 1, à 110 km d'Arak, dans la commune d'Ain M'Guel (Tamanrasset), pré-



cise la même source.

Par ailleurs, une personne est dé-

cédée par asphyxie au monoxyde de carbone à l'intérieur de son domicile sis au lieudit Zone Chiha, dans la commune et daïra de Djebel Messaad, dans la wilaya de M'Sila.

Quatre-vingt-deux (82) autres personnes, incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas du territoire, ont reçu les soins de première urgence sur les lieux avant d'être évacuées vers les structures sanitaires par les

éléments de la Protection civile. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 38 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas (24 communes), rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, et 35 opérations de désinfection générale à travers 12 wilayas (18 communes).

T.R

El Tarf

Arrestation d'un passeur de candidats à l'immigration clandestine

La police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf a mis fin aux agissements du chef d'un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime via son compte Facebook, a-t-on appris, samedi, auprès du chargé de communication de ce corps de sécurité. Exploitant une information faisant état d'un passeur de candidats à l'immigration illégale proposant des traversées clandestines en mer par le biais de son compte Facebook, moyennant des sommes d'argent conséquentes, les services concer-

nés ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier le mis en cause, a indiqué le commissaire principal, Mohamed Karim Labidi. Originaire de la daïra côtière d'El Kala, ce passeur qui est à la tête d'un réseau spécialisé dans ce trafic, usait les réseaux sociaux (Facebook) pour convaincre les utilisateurs de tenter l'aventure vers l'autre rive de la méditerranée, a ajouté la même source, précisant que ce vintenaire envisageait d'organiser une traversée clandestine la veille du nouvel an, espérant tromper la vigilance des services de sécurité. Selon la même

source, les services de police, en étroite coordination avec la brigade de lutte contre la cybercriminalité, l'ont appréhendé après sa localisation via le téléphone mobile qu'il utilisait dans le cadre de ses activités criminelles. Poursuivi pour planification de traversées maritimes clandestines, cet individu originaire de la daïra côtière d'El Kala, sera présenté "incessamment" devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel territorialement compétent pour répondre du chef d'inculpation retenu.

A.R

Djelfa

Un mort et quatre blessés dans un accident de la circulation

Une personne a trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi soir dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris des services de la Protection civile. "Les principales unités de la Protection civile du chef-lieu de wilaya sont intervenues suite au dérapage d'un

véhicule touristique au niveau de la RN 108, sur l'axe reliant les deux communes de Djelfa et Fayd Al-Batma", a précisé le chargé de communication au niveau de la Direction de la PC, le lieutenant Abderrahmane Khadir, faisant état de la mort d'un jeune homme de 29 ans, et de 4 personnes blessées. Une fois sur les lieux, ajoute la

même source, les éléments de la PC ont fourni les soins nécessaires avant d'évacuer les blessés vers les urgences médicales de l'hôpital du chef-lieu de wilaya "Mohad Abdelkader", tandis que la personne décédée a été transférée à la morgue au niveau du même établissement.

IMENE.M

Tamanrasset/ CRA

Caravane de solidarité au profit de la population de la région de Tin-Zaoutine

Une caravane de solidarité au profit de la population de la région frontalière de Tin-Zaoutine, à l'extrême sud de Tamanrasset, a pris le départ samedi, à l'initiative du Croissant rouge algérien (CRA).

Cette caravane comprend 60 tonnes de

denrées alimentaires de première nécessité, couvertures, matelas, et produits de nettoyage, qui seront distribués au profit de 500 familles nécessiteuses à travers les zones d'ombre de cette région frontalière, a indiqué un volontaire du CRA, Abdeslam Mellal. Les unités de l'armée

nationale populaire (ANP) accompagneront cette caravane pour la distribution des ces aides, a-t-on ajouté.

Pour rappel, cette caravane de solidarité du croissant rouge algérien a pris le départ d'Alger.

K.L

Tamanrasset

20 morts dans un accident de la route (Protection civile)

Vingt (20) personnes ont trouvé la mort et 11 autres ont été blessées dans le renversement d'un véhicule de marque "TOYOTA Station", survenu jeudi après-midi dans la commune de Aïn M'guel à Tamanrasset, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident, qui s'est produit à 16h20, a occasionné la destruction du véhicule qui transportait majoritairement des ressortissants africains, a précisé la même source.

Les services de la Protection civile ont mobilisé sur le lieu de l'accident trois ambulances et un camion-citerne.

A.Z



Mostaganem

Sept corps retrouvés rejetés par la mer (sûreté de wilaya)

Sept corps de candidats à l'émigration clandestine ont été découverts, samedi au littoral de Mostaganem, rejetés par les vagues, de même qu'une embarcation détruite, a-t-on appris des services de la sûreté de wilaya. Aux environs de 8 heures 30, les services de la police ont reçu un appel d'un citoyen sur la ligne verte 1548 faisant part d'une embarcation de pêche détruite et de corps sans âme gisant sur la plage "Les trois frères" de la localité de Kharouba de la ville de Mostaganem.

Les policiers se sont déplacés immédiatement sur les lieux pour constater les sept cadavres en état de décomposition coincés entre les rochers, a-t-on indiqué. Ils ont trouvé également sur les lieux une embarcation et autres matériels et fournitures utilisés dans les traversées clandestines dont notamment un moteur, des bidons d'essence et des gilets de sauvetage, a-t-on fait savoir. Après avoir avisé le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, les unités de la protection civile ont transporté les corps des malheureux naufragés dont cinq femmes, un homme et un enfant de 5 ans vers la morgue de l'établissement public hospitalier "Ernesto Che Guevara" du chef-lieu de wilaya.

U.Y

Chute de neige à Tissemsilt

La RN 19 difficilement praticable (Protection civile)

Les fortes chutes de neige enregistrées vendredi dans l'après-midi sur les hauteurs de Tissemsilt a rendu l'axe routier de la de RN 19 reliant la commune de Lazhar et les frontières de Chlef, difficilement praticable, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Des flocons de neige et la grêle ont occasionné de grandes difficultés du trafic sur la RN 19 notamment dans la région de Tamzleit située dans la commune de Lazhar, a précisé la même source.

Des équipes composées d'éléments de la Protection civile et des services des travaux publics veillent à la facilitation de la circulation en utilisant des chasse-neige et du sel pour déblayer les routes obstruées par la neige et apporter aide et assistance aux familles bloquées sur les lieux.

Les mêmes services ont enregistré l'obstruction de la route menant vers le parc national de Cèdre à Theniet El Had, à cause du cumul de neige, relevant également de grandes difficultés au niveau des itinéraires débouchant sur le même parc.

Selon la station météorologique régionale de Aïn Bouhekif (Tiaret), la chute de neige sur les altitudes de Tissemsilt se poursuivra durant les prochaines 24H, et le mercure plongerait jusqu'à 2.

IMENE.M

NÂAMA

Priorité au développement des zones d'ombre

Les programmes de développement destinés à la prise en charge des zones d'ombre dans la wilaya de Nâama au titre de l'année 2020, ont donné en un temps relativement court, des résultats palpables ayant généré une évolution significative dans la vie des populations dans plusieurs régions aux vastes étendues step-piques de la wilaya. Dans ce contexte, le wali de Nâama, Idir Medbab, a indiqué à l'APS, que "ces projets connexes dont ont bénéficié ces zones d'ombre revêtent une grande importance non seulement pour assurer une vie décente aux populations mais également pour les arrimer un plan du développement de type qualitatif en imprimant une dynamique pour créer des activités productives en lien avec l'agriculture et l'élevage".

Le même responsable a souligné que de nombreux programmes "visent à identifier au mieux capacités que recèlent ces zones aux fins de développement". Dans ce contexte, il a relevé la matérialisation de près de 120 projets de développement à travers les zones d'ombre au titre de l'année 2020, soit la moitié des projets programmés, sur un total de quelques 242 opérations. Une enveloppe d'un montant global de l'ordre de 3,670 milliards DA a été dégagée pour toucher 73 zones totalisant une population de 41.635 âmes.

"Tous les moyens ont été mobilisés pour sensibiliser l'ensemble des services administratifs et techniques de la wilaya et les autorités locales au niveau des daïras et des communes avec la concours et la participation de la société civile", a soutenu le wali, ajoutant que "l'objectif étant d'assurer un suivi minutieux et régulier sur le terrain pour atteindre les objectifs tracés de ces programmes, avec le respect des délais impartis."

Ainsi, il est prévu l'achèvement de

la majorité des projets, déjà lancés, parallèlement au démarrage de 46 autres pour un montant de 880 millions DA.

Des localités enclavées ciblées

Selon le bilan au titre de l'année 2020 présenté par le wali, le ton a été donné pour la réalisation de plusieurs structures d'importance ou de leur mise à niveau au grand bénéfice des populations locales. D'autres projets ont été également priorités. Il s'agit de ceux liés au désenclavement, au raccordement aux différents réseaux, à l'ouverture des salles de soins et groupes et classes scolaires et aux conditions de scolarité des élèves en leur assurant des repas chauds, de chaufferie et le transport scolaire. Ces actions ont touché des enfants scolarisés des élèves des collectivités enclavées, disséminées à travers des dizaines d'agglomérations secondaires, comme "Hassi Eddafla", "Sfisifa", "Essam", "Ammar" dans la commune de Moghrar et Dhayat Sidi Ahmed, "R'jimat" dans la commune de Asla, de "Bougrane" dans la commune d'El Biodh.

Par rapport à ce qui a été réalisé, les données recueillies auprès des services de la wilaya font état du raccordement de 2.009 foyers à l'électricité et la dotation de 64 autres foyers dans des zones isolées et disparates, en énergie solaire, en plus du raccordement de 1.728 foyers au réseau du gaz naturel, de même que 3.526 foyers au réseau d'assainissement.

Il a été également procédé à l'approvisionnement de 2.066 habitations en eau potable, en plus de l'entretien et l'aménagement de 146 kilomètres de voies urbaine, de pistes pastorales et d'accès montagneux.

Pour sa part, le directeur local de la santé, Chlihi Abderrahim, a affirmé qu'un travail est en cours, en coordination avec les services de la wilaya, pour assurer les permanences médicales à travers certaines localités isolées, classées comme zones d'ombre, telles que les communes de Kasdir, Djeniene Bourezgue, Asla, Tiout.

Ces localités, a ajouté le DSP, doivent être prioritaires compte tenu des déficits qu'elles accusent en matière de couverture et d'encadrement médicaux. Des centres de soins seront dotés prochainement en matériels de radiologie et en ambulances.

Pour le secteur de l'agriculture, le directeur de wilaya du secteur, Charouine Boudjemâa, a évoqué les effets positifs générés par le programme de développement des zones d'ombre. Celui-ci a donné une impulsion au secteur agricole à travers la concrétisation de plusieurs projets dont notamment l'équipement de 5 puits en moyens utilisant énergie solaire, l'ouverture de 5 kilomètres de pistes agricoles ainsi que la réalisation de 6 bassins pour abreuver le cheptel.

Ces régions verront, au début de l'année 2021, le lancement d'un "important projet" portant sur le raccordement des exploitations agricoles à un réseau d'électrification rurale, long de 150 kms et la poursuite de nombreuses autres opérations, ayant enclenché une étape nouvelle comme l'ont souhaité les populations de cette région.

Il s'agira de rattraper le retard en matière de développement des zones des hauts-plateaux et palier aux déséquilibres constatés dans les domaines de la formation professionnelle, les travaux publics et autres notamment sur le front de la construction des structures publiques nécessaires qui font défaut.

AMINE.T

TINDOUF

Relogement prochain des habitants du bidonville "Haï El-Rizou"

Les habitants du bidonville connu sous l'appellation de "Haï El-Rizou" à Tindouf-Lotfi vont bientôt être recasés dans des logements décents de type public locatif, dans le cadre de la prise en charge des zones d'ombre, a-t-on appris des services de la wilaya de Tindouf.

Les dossiers des occupants de ce quartier existant depuis plus de 10 ans, sont actuellement à l'étude par la commission de wilaya du logement qui s'attèle à l'établissement des listes des bénéficiaires, soumis à des enquêtes locale et nationale (vérification sur le fichier national du logement) pour conférer une transparence totale à l'opération, conformément aux instructions du Président de la République concernant la prise en charge des zones d'ombre, a affirmé le chef de daïra de Tindouf, Abdelhak Bouziane.

Quelques 400 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire sont mobilisés par les pouvoirs publics à Tindouf, a ajouté le responsable en soulignant que le nombre de bénéficiaires issus du bidonville précité sera déterminé par les études de leurs dossiers, une opération suivie personnellement par le chef de l'exécutif de wilaya.

S'exprimant à l'APS, des occupants du bidonville ont salué les démarches initiées par les pouvoirs publics pour leur relogement dans des habitations décentes et le cadre, à la fois administratif et humain, dans lequel est géré en toute transparence ce dossier par les services de la wilaya.

Le dossier de la résorption de l'habitat précaire est au centre des préoccupations des services de la wilaya qui s'emploient à lui trouver, en coordination avec les comités de quartier et les élus locaux, les solutions appropriées, ont souligné les services de la wilaya.

KARIME.O

BLIDA

Opération de sauvetage d'une douzaine de familles bloquées dans leurs véhicules sur les hauteurs de Chréa (protection civile)

Une opération de sauvetage d'une douzaine de familles bloquées dans leurs véhicules sur les hauteurs de Chréa dans la wilaya de Blida, a été lancée conjointement par les unités du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) de la direction locale de la protection civile, l'armée nationale populaire (ANP) et la direction des travaux publics (DTP), a indiqué vendredi un communiqué de la protection civile.

Les unités du GRIMP déployées sur place afin d'assurer la couverture sécuritaire et sanitaire, interviennent aux côtés des éléments de l'ANP et de la DTP qui a mobilisé les engins nécessaires pour évacuer la neige et ouvrir les voix afin de secourir une douzaine de familles bloquées à l'intérieur de leurs véhicules qui n'étaient pas équipés de chaînes à neige et qui ont dérapé à cause des chutes de neige, a-t-on expliqué de même source.

Des embouteillages sont signalés au niveau du centre-ville de Chréa et de la route nationale N 37 qui relie cette localité à la ville de Blida, ainsi que sur la route la reliant à la zone rurale de Tabint dans la commune de Bouinan, en dépit des alertes à éviter de se rendre dans cette région, lancées par la protection civile suite aux risques de glissements et de dérapages pendant les chutes de neige, a-t-on observé de même source.

La direction de la protection civile a invité les automobilistes qui se trouvent sur les différents axes qui mènent vers Chréa à faire preuve de patience, le temps de dégager les routes et rétablir la circulation.

L'Office national de météorologie, a prévu, dans un bulletin spécial, des chutes de neige ce vendredi, dans plusieurs wilayas du Nord du pays dont Blida, sur des hauteurs situées entre 900 et 1000 mètres d'altitude et sur 700 à 800 mètres.

A.Z

DJELFA

165 parcelles de terrain destinées à l'investissement "abandonnées" (Services de wilaya)

Les autorités locales de la wilaya de Djelfa ont relevé une situation "inacceptable" dans les zones industrielle et d'activités du chef-lieu de wilaya, en dénombant 165 parcelles de terrain destinées à l'investissement qui étaient "abandonnées" par les bénéficiaires, a indiqué vendredi un communiqué de la cellule de la communication des services de wilaya. Le wali de Djelfa, Djilali Doumi a visité jeudi la zone industrielle de la commune de Djelfa, ainsi que la zone d'activités, où il a constaté quelques dysfonctionnements dans ce tissu industriel, notamment 165 parcelles abandonnées, dont les propriétaires n'y exercent aucune activité économique, a ajouté le communiqué.

A cet égard, le wali a donné



des instructions appelant à l'impératif assainissement du foncier industriel, à l'envoi de mises en demeure juridiques et à la prise de mesures pour le lancement

de poursuites judiciaires à l'encontre des bénéficiaires de ces terrains pour infraction et non respect du cahier des charges.

AMINE.Z

MASCARA

Réception de 327 projets de développement dans les zones d'ombre

Pas moins de 327 projets de développement ont été récemment réceptionnés dans la wilaya de Mascara, sur un total de 338 destinés aux zones d'ombre, a-t-on appris samedi du wali, Abdelkhalek Sayouda.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite à un nombre de projets d'aménagement urbain dans la ville de Mascara, le wali a souligné que sur 338 projets consacrés, au titre de l'exercice 2020, pour le développement de 289 zones d'ombre à travers la wilaya totalisant 175.000 habitants, ont été réceptionnés 327 projets dans des secteurs vitaux ayant une relation directe avec l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Dans ce cadre, 44 projets de rénovation des canalisations d'eau potable, de réalisation de réservoirs et d'extension du réseau d'AEP, dotés d'une enveloppe de 545 millions DA, ont été concrétisés au profit de 57.000 habitants, de même que 38 autres de réalisation, de rénovation et d'extension des réseaux d'assainissement pour un investissement de 649 millions DA, a-t-on indiqué.



Le secteur de l'énergie a bénéficié, en 2020, du raccordement de 47 zones d'ombre au réseau de gaz naturel sur 61 zones concernées par l'opération dans le cadre d'un projet financé par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et le budget de l'Etat, au profit de 13.672 fa-

milles, alors que 129 projets de raccordement au réseau d'électrification rurale sur 141 au profit de centres d'habitation de près de 6.000 familles ont été livrés, a-t-on fait savoir.

Les zones d'ombre de la wilaya ont bénéficié de 52 projets pour le désenclavement

et le revêtement de chemins de wilaya et communaux pour une enveloppe financière de 2,5 milliards DA provenant de diverses sources de financement, en plus de la réalisation de projets d'aménagement urbain dans

21 agglomérations, dotés d'une enveloppe financière estimée à 203 millions DA et du revêtement de 18 stades communaux en gazon artificiel, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, 251 écoles primaires ont fait l'objet de réfection et 49 classes d'extension, 15 cantines scolaires et 26 structures de santé ont été réalisées, selon la même source.

Le wali de Mascara a annoncé, par ailleurs, que la wilaya a bénéficié en 2020 de la mise en service de deux services des urgences médico-chirurgicales (UMC) à Sig et Mascara et le lancement avant la fin de l'année des procédures d'acquisition de scanner et d'appareils d'imagerie médicale (IRM) et 6 appareils d'hémodialyse, en plus de la réalisation en cours à Mascara d'un hôpital de 120 lits extensibles à 240

AMINE.R

Saida

Circulation automobile difficile sur le chemin de wilaya 9 à cause de la neige

Les chutes intenses de neige enregistrées dans la nuit de vendredi sur les hauteurs de la wilaya de Saida ont rendu difficile la circulation routière au niveau du chemin de wilaya (CW 9) reliant la commune de Hassasna et celles de Maamoura et Ter-

cine, a-t-on appris samedi du groupement territorial de la gendarmerie nationale. La neige dense accompagnée du verglas a rendu le trafic automobile très difficile sur le tronçon du CW 9 reliant la localité de Dhoui Hariz et le chef-lieu de commune de Tercine sur

une distance d'un kilomètre et Sidi Youcef (commune de Maamora) sur 1 km aussi, a-t-on indiqué. L'épaisseur de la neige a atteint 10 centimètres dans les deux régions, selon les services de la protection civile qui sont soutenus par des agents de la maintenance rele-

vant de la direction des travaux publics et des gendarmes pour faciliter la circulation en utilisant des chasses neige. Aucun accident de la circulation n'a été enregistré dans la wilaya suite à ces intempéries, selon la même source.

El Bayadh

Résiliation de 143 contrats de concession agricole en 2020 (Direction)

La Direction des domaines de la wilaya d'El Bayadh a résilié 143 contrats de concession agricole en 2020, dans le cadre de l'opération d'assainissement et de récupération du foncier agricole inexploité, a-t-on appris samedi du responsable de cette instance. Le directeur des domaines, Ziani Djelloul a indiqué que cette opération intervient pour récupérer les assiettes foncières octroyées dans le cadre de la concession agricole dont les bénéficiaires ne respectent pas les termes des cahiers de charges, en accusant du retard dans les actions de mise en valeur et d'exploitation des terres et dépassant le délai légal qui leur est accordé, entre autres. L'assainissement du

foncier agricole, toujours en cours, a permis de récupérer une superficie de plus de 19.000 hectares répartis sur les différentes régions agricoles de la wilaya dont Brizina, Maherra, Khaïter et Bnou, selon le même responsable qui a fait savoir que l'opération est menée en coordination avec les services de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Par ailleurs et dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel, six (6) contrats de concession ont été résiliés au cours de la même période pour non concrétisation de projets d'investissement sur le terrain par les bénéficiaires. L'opération, qui a permis la récupération d'une superficie estimée à plus d'un (1) hectare du foncier



industriel à travers la wilaya, notamment au niveau de la zone d'activités de Bougtob, se poursuit, selon la même source. Dans le cadre de la régularisation des constructions non conformes à la loi 08/15 au cours de l'année écoulée, 28

dossiers ont été régularisés sur un total de 46 dossiers reçus par la Direction des domaines et l'opération se poursuit pour régulariser la situation des dossiers restants, selon le même responsable.

A.Z

Ouargla

Lancement d'une opération d'attribution de 4.500 lots de terrain à bâtir

L'opération de tirage au sort d'attribution de 4.500 lots de terrain à bâtir dans la commune d'Ouargla a été lancée samedi au centre de la formation professionnelle Soltani Abdelkader en présence des autorités locales et représentants de la société civile.

Cette opération a donné lieu à la remise de 1.000 titres d'attribution au profit des postulants, âgés entre 27 et 49 ans inscrits auprès de la commune, pour lesquels les parcelles ont été aménagées et raccordées aux réseaux divers (VRD), ont indiqué les responsables de la commune d'Ouargla. La tranche restante (3.500 lots de terrain) sera attribuée aux bénéficiaires après l'achèvement des travaux d'aménagement qui seront lancés prochainement au niveau des terrains servant d'assiettes localisées entre la cité En-Nasr et Bemendil, périphérie Ouest de la ville d'Ouargla, a ajouté la même source.

Le président de l'association pour la promotion sociale "Ahrar", Anouar Zoubidi, s'est, à cette occasion, félicité des conditions d'organisation et de transparence ayant marqué l'opération de tirage au sort, avant d'appeler à accélérer les travaux d'aménagement des parcelles restantes.

Quatre terroristes abattus samedi à Gouraya (MDN)

Quatre (04) terroristes ont été abattus samedi à Gouraya dans la wilaya de Tipaza par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage menée près de la commune de Messelmoune, Daïra de Gouraya, à Tipaza en 1ère Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a

abattu, aujourd'hui 2 janvier 2021, quatre (04) terroristes et récupéré, un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un (01) fusil mitrailleur de type (RPK) et deux (02) fusils à pompe, suite à un accrochage avec un dangereux groupe terroriste", a précisé le MDN.

Selon la même source, "lors de cette opération, toujours en cours, le Sergent Mebarki Saadeddine et le Caporal-chef Gaid Aichouche Abdelhak sont tombés en martyr au

champ d'honneur".

"En cette douloureuse circonstance, Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles et aux proches des défunts et à tous les personnels de l'Armée Nationale Populaire, priant Allah Le Tout-Puissant de leur accorder sa sainte miséricorde et les accueillir en son vaste

paradis", a-t-on ajouté.

"Cette opération qui intervient à l'entame de la nouvelle année 2021 sera, avec la détermination et les sacrifices des vaillants soldats de l'Armée nationale populaire, décisive pour venir à bout des résidus du terrorisme, et confirme la résolution de nos Forces armées à préserver la sécurité et la stabilité à travers tout le territoire national", a-t-on souligné.

A.Z

L'étude de marché du porteur de projet



Une fois que l'entrepreneur dispose d'une idée d'activité pour démarrer une entreprise, il devra s'assurer que le marché sur lequel il souhaite se lancer réponde à ses attentes. Pour cela, il est nécessaire de réaliser une étude de marché.

Cette étape peut être réalisée entièrement par l'entrepreneur lui-même mais il est également possible de se faire assister, en tout ou partie, par un professionnel spécialisé en la matière.

Etude de marché Les objectifs de l'étude de marché

*Il s'agira ici pour l'entrepreneur de s'assurer que son projet peut être réalisable commercialement parlant. On s'imagine mal démarrer une entreprise dans un secteur en déclin, non rentable ou encore hyper-concurrencé par de grosses sociétés.

*Le but est d'obtenir le maximum d'informations sur le secteur d'activité concerné et d'analyser l'offre et la demande.

*Une réponse devra être apportée, grâce à l'étude de marché, aux principales questions suivantes :

Concernant le secteur et sa réglementation

- Quelle est la réglementation applicable à ce secteur d'activité ? Y-a-t-il des dispositions fiscales spécifiques ?
- Comment se porte le marché et quelles sont ses perspectives d'avenir ?
- Quelles sont les dernières innovations dans ce secteur ?
- Le marché est-il régulier ou existe-t-il des saisonnalités ?

Concernant la demande

- Quelles sont les caractéristiques de la clientèle visée ? (zone géographique, habitude de consommation, revenus, âge de la population...);
- Quels sont les besoins de la population et leur motivation pour acheter ?
- Quelles sont leurs préférences ? Que pensent-ils de l'offre proposée par les concurrents ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ? (Ces questions sont importantes car elles peuvent vous permettre de vous démarquer de vos futurs concurrents);

Concernant l'offre

- Quels sont les produits existants sur le marché ?
- Qui sont mes principaux concurrents ? (taille de l'entreprise, chiffre d'affaires,

implantation géographique...)

-Comment se portent mes principaux concurrents ? (politique commerciale, organisation de la distribution, clientèle visée...)

Les différents types d'étude de marché

Deux grandes approches existent pour la réalisation d'une étude de marché : l'approche quantitative et l'approche qualitative. Nous évoquerons également l'approche documentaire.

L'étude de marché quantitative

L'étude de marché quantitative est essentiellement basée sur des statistiques, des chiffres clés, à propos d'un marché, d'une branche d'activité, d'un secteur. Les informations obtenues seront globales. Il s'agira, à travers cette technique d'étude de marché, de quantifier et de mesurer des informations. Le problème est que ce large panel risque de ne pas être suffisamment précis, contrairement à une étude qualitative.

L'étude de marché qualitative

L'étude de marché qualitative est beaucoup plus réduite que l'étude quantitative mais sera beaucoup plus approfondie. L'objectif est ici de réduire l'échantillon interrogé mais d'augmenter le nombre d'informations collectées. On cherchera à en savoir d'avantage sur le comportement des consommateurs, ce qu'ils recherchent en priorité, ce qu'ils apprécient ou n'apprécient pas, les améliorations qu'il aimeraient trouver sur tel produit ou service... L'étude qualitative peut donc être assimilée à une exploration en profondeur de la demande qui permettra d'obtenir beaucoup d'informations. En contrepartie, l'échantillon est relativement faible et donc moins représentatif qu'une étude quantitative.

En définitive, l'idéal est de coupler une étude quantitative par une qualitative, mais cela nécessitera d'y consacrer plus de temps et/ou plus d'argent.

L'étude de marché documentaire

L'étude de marché documentaire se fera uniquement par le biais de recherches de documents fournissant des informations sur le marché en question. On trouvera notamment des rapports sur le secteur, des interviews et des articles, de la documentation dans les organismes professionnels.

k.amel

Comment fabriquer son gel hydroalcoolique maison ?

Les solutions hydroalcooliques sont préconisées pour éliminer les bactéries et les virus, notamment lors d'épidémies telles que la grippe ou le Covid-19. Voici la recette pour fabriquer sa propre solution hydroalcoolique, à utiliser toutefois avec quelques précautions.

Depuis le début de l'épidémie du coronavirus, les ventes de produit hydroalcoolique ont triplé et de nombreuses pharmacies et magasins se trouvent en rupture de stock. En cas de pénurie, ou simplement pour faire des économies, vous pouvez suivre la recette de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et fabriquer vous-même votre solution hydroalcoolique. Destinée en priorité aux professionnels de la pharmacie, elle est cependant assez simple à appliquer chez soi.

Fabriquer son gel hydroalcoolique : les ingrédients de base



Il faut de l'alcool qui tue les virus et bactéries, de l'eau oxygénée (ou peroxyde d'hydrogène) qui élimine les spores bactériennes potentiellement présentes dans les flacons -- mais qui n'a aucune action antiseptique sur la peau --, et du glycérol qui agit comme émollient et humectant. D'autres adoucissants

peuvent être utilisés en remplacement du glycérol, comme par exemple de l'aloë vera. Tous ces ingrédients sont disponibles en droguerie ou sur demande en pharmacie. Attention : l'OMS précise que seuls des produits destinés spécifiquement à un emploi pharmaceutique

(et non des produits industriels) doivent être utilisés. Le peroxyde d'hydrogène est par ailleurs corrosif à des concentrations supérieures à 3-6 %. Méfiez-vous aussi des flacons d'alcool vendus dans le commerce, dont la concentration est souvent inférieure à 70 %.

Voici les quantités pour obtenir un litre de solution hydroalcoolique :

- 833 ml d'alcool (éthanol 96 % ou isopropanol 99,8 %) ;
- 41,7 ml d'eau oxygénée (peroxyde d'hydrogène 3 %) ;
- 14,5 ml de glycérine (glycérol 98 %) ;
- eau distillée ou bouillie pour compléter.

Fabriquer son gel hydroalcoolique : les étapes

Les proportions peuvent légèrement varier, mais la concentration en alcool doit rester supérieure à 60 % ; plus la concentration en alcool est élevée, plus la solution hydroalcoolique sera efficace.

- Versez l'alcool dans un récipient gradué.
 - Ajoutez l'eau oxygénée, puis le glycérol (ce dernier étant visqueux, vous pouvez utiliser une partie de l'eau distillée pour rincer le récipient avec lequel vous l'avez versé).
 - Complétez avec l'eau distillée restante.
 - Répartissez immédiatement la solution dans plusieurs flacons bien fermés pour éviter l'évaporation.
 - Attendez au minimum 72 heures avant d'utiliser votre gel hydroalcoolique afin que le peroxyde d'hydrogène agisse.
 - Pensez à bien étiqueter vos flacons et à les garder hors de portée des enfants.
- Si vous n'êtes pas tenté de jouer au petit chimiste, lavez-vous tout simplement les mains avec de l'eau et du savon : c'est encore plus efficace que le gel hydroalcoolique contre la propagation des épidémies.

Deux souches de Sars-CoV-2 circulent, et la plus virulente représente 70 % des infections

Une équipe de chercheurs chinois a identifié deux types principaux de coronavirus Sars-CoV-2, responsable du Covid-19. La deuxième variante, mieux adaptée à la population humaine, serait plus contagieuse et plus virulente. Pas de quoi inquiéter les scientifiques cependant, qui travaillent toujours sur un vaccin.

Chaque année, le virus de la grippe est différent, ce qui oblige à développer un nouveau vaccin pour tenir compte des mutations subies par le virus. Faut-il craindre un tel scénario pour le Sars-CoV-2, responsable du Covid-19, alors que la course est engagée par les chercheurs du monde entier pour mettre au point un vaccin ? Nous n'en sommes pas encore là, mais des chercheurs chinois viennent de publier une étude montrant que deux types principaux de coronavirus circulent, ce qui expliquerait pourquoi certains cas sont beaucoup plus graves.

La souche d'origine supplantée par une souche plus virulente

Selon l'équipe de chercheurs, qui a publié ses travaux le 3 mars dans la revue National Science Review, le coronavirus se partage en deux types, L et S, qui se distinguent par leurs récepteurs de surface, par lesquels les virus s'arriment et pénètrent dans les cellules humaines. Le type S, à l'origine de l'épidémie, aurait peu à peu été supplanté par le type L, qui se serait adapté à l'espèce humaine en devenant plus virulent et plus contagieux. Ce



dernier aurait pris le dessus sur le type S depuis janvier 2020, au fur et à mesure que la pression sélective augmentait sur le type S. À l'heure actuelle, le type L représente 70 % des cas contre 30 % pour la souche S. Cette dernière serait pourtant en résurgence, car provoquant des symptômes moins sévères, elle est moins bien repérée.

Un virus qui mute en permanence

Rien de bien étonnant à tout cela : les virus mutent en permanence pour s'adapter à leur hôte et à l'environnement. C'est ce que l'on appelle le « polymorphisme nucléotidique » (ou SNP pour Single Nucleotide Polymorphism), une mutation

qui diffère par un seul nucléotide sur une paire de base. Et comme le Sars-Cov-2 est un virus à ARN, il a tendance à muter facilement. Les chercheurs chinois ont d'ailleurs identifié 149 variantes mineures parmi les 103 génomes analysés. Ces différences peuvent expliquer en partie pourquoi certaines personnes sont plus atteintes que d'autres. Des chercheurs italiens avaient déjà remarqué que la version italienne du virus était différente de la version chinoise. Ces mutations restent pour l'instant largement insuffisantes pour parler de l'apparition d'un nouveau virus, qui serait insensible contre un futur vaccin contre le Sars-CoV-2.

Virus de la grippe

Le virus influenza ou virus de la grippe (encore appelé *influenzavirus* ou *Myxovirus influenzae*), est un virus ARN de la famille des *Orthomyxoviridae*. Ses huit molécules d'ARN se trouvent dans une capsid protéique, à l'intérieur d'une enveloppe. Le virus influenza se transmet par voie aérienne.

Caractéristiques du virus influenza ou virus de la grippe

Le virus de la grippe porte un génome à ARN simple-brin de polarité négative, composé de 8 segments de 900 à 2.300 bases. La totalité du génome atteint les 13.500 bases. Ce génome code pour 11 protéines. La particule virale comporte les 8 ARN, encapsidés dans des protéines virales. L'ensemble est entouré dans une couche de protéines de matrice et enveloppé dans une membrane de type cellulaire, formant une particule virale de 80 à 120 nanomètres de diamètre. L'enveloppe des virus comporte deux sortes de protéines : l'hémagglutinine (H), qui permet l'attachement du virion à la cellule, et la neuraminidase (N), servant au détachement des bourgeons lors de la formation des particules virales. La neuraminidase sert également à la lyse du mucus qui a des propriétés antivirales.

Diversité des virus influenza

Il existe trois types de virus influenza, appelés A, B et C. Les virus A et B sont responsables des épidémies de grippe saisonnière. Les virus de type A sont nommés en fonction des protéines H et N présentes, allant de H1 à H18 et de N1 à N11. Ainsi, les sous-types trouvés dans les infections humaines peuvent être les virus H1N1 ou H3N2. Les virus B présents chez l'Homme sont les lignages B/Yamagata et B/Victoria. Les réservoirs de la grippe A circulent chez différents animaux, oiseaux et mammifères (porc...), alors que les virus B et C sont essentiellement présents chez l'Homme. La variabilité du virus est due à des mutations, mais aussi à des réassortiments et échanges génétiques entre souches lorsqu'une même cellule est infectée par deux virus.

Infection par le virus influenza ou virus de la grippe

Le virus s'attache aux récepteurs des cellules du système respiratoire grâce à l'hémagglutinine. Après l'endocytose du virus, les ARN sont emmenés vers le noyau cellulaire pour que la transcription des ARN messagers ait lieu. La réplication de l'ARN viral et la traduction des protéines permet à terme de fabriquer de nouvelles particules virales qui pourront être excrétées pour coloniser d'autres cellules.

Pourquoi mesure-t-on le taux d'hématocrite ?

L'hématocrite désigne la proportion de globules rouges dans le sang. Un taux trop élevé ou trop bas peut être le signe d'un problème de santé. Mais l'hématocrite sert aussi à identifier les sportifs qui auraient eu recours au dopage pour faire monter leur taux de globules rouges. L'hématocrite désigne la proportion de globules rouges contenus dans le sang par rapport au volume total du sang. Réalisé lors d'un hémogramme, l'hématocrite s'exprime généralement en pourcentage.

La mesure du taux d'hématocrite

Pour mesurer l'hématocrite, il suffisait de centrifuger un échantillon de sang dans un tube à essai ou un tube capil-

laire, et de mesurer la hauteur relative du culot composé de globules rouges. Actuellement, il existe des appareils électroniques capables de déterminer le taux d'hématocrite à partir du nombre de globules rouges et de leur volume cellulaire.

L'hématocrite varie d'une personne à l'autre. Il est normalement compris entre 35 et 55 %, mais sa valeur dépend du sexe et de l'âge. Par exemple, l'hématocrite est en général compris entre 40 et 50 % pour les hommes et entre 37 et 46 % chez les femmes. Chez le nouveau-né, l'hématocrite est plus élevé.

Le taux d'hématocrite est un reflet de la santé

On mesure le taux d'hématocrite pour avoir une idée de la santé du patient :

-Un taux élevé d'hématocrite peut signifier une production excessive de cellules sanguines suite à la prise de produits dopants. Par exemple, la prise d'érythropoïétine (EPO) augmente la quantité de globules rouges. Mais un hématocrite élevé peut également être le signe d'une déshydratation, caractérisée par une perte d'eau du plasma sanguin, ou d'une pathologie : cancer ou maladie touchant le cœur ou bien la moelle osseuse.

-À l'inverse, un taux d'hématocrite faible peut être dû à une anémie (manque de fer) ou une hémorragie.

B.Meriem

Covid-19 : Au moins 1.827.565 morts dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.827.565 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles samedi. Plus de 83.906.690 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 53.756.600 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et excluent les révisions réalisées a posteriori par des organismes

statistiques, comme en Russie, en Espagne et au Royaume-Uni. Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées. Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques restant toujours non détectée. Sur la journée de vendredi, 9.661 nouveaux décès et 555.864 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus

de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 2.271 nouveaux morts, le Mexique (700) et le Royaume-Uni (613). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 347.865 décès pour 20.136.182 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 195.411 morts et 7.700.578 cas, l'Inde avec 149.218 morts (10.305.788 cas), le Mexique avec 126.507 morts (1.437.185 cas), et l'Italie avec 74.621 morts (2.129.376 cas).

U.Y

Début du couvre-feu renforcé pour 6 millions de Français



Le couvre-feu est renforcé samedi dès 18H00 pour une partie de la France et toujours 20H00 pour le reste du pays face aux craintes d'une nouvelle flambée du coronavirus, ont rapporté des médias.

Pour faire face à des chiffres épidémiologiques inquiétants dans l'est du pays notamment, le couvre-feu est désormais renforcé dans 15 départements.

Dès samedi, environ 6 millions de Français ne pourront plus sortir de chez eux après 18H00 (17H00 GMT) dans la partie Est du pays, sauf dérogations.

"On a rajouté deux heures de couvre-feu, on aura sûrement un impact dans le bon sens dans 15 jours-trois semaines, mais probablement très modeste", a estimé samedi sur la chaîne BFMTV Frédéric Adnet, chef des urgences de l'hôpital Avicennes de Bobigny (région parisienne).

Certains élus du Grand Est réclamaient d'ailleurs des mesures plus restrictives, jusqu'à des reconfinements locaux.

Quelques uns sont toutefois plus hostiles à cette nouvelle mesure. "C'est une contrainte supplémentaire que nous imposons à nos commerçants, à nos entreprises, qui va mettre l'économie un peu plus à plat", a regretté sur BFMTV le président LR (droite) du département des Alpes-Maritimes (sud-est), Charles-Ange Ginesy. Quoi qu'il en soit, après deux confinements de plusieurs semaines depuis le printemps, le renforcement des restrictions pourraient ne pas s'arrêter là.

A.Z

Economie mondiale post-Covid

Des perspectives optimistes malgré des risques persistants

Les perspectives de l'économie mondiale post-Covid-19 sont optimistes notamment pour les investisseurs malgré des risques persistants, a indiqué la banque américaine JP Morgan dans son rapport quant aux perspectives économies mondiales de 2021. Dans ce document, la banque américaine estime que les perspectives de l'économie mondiale pour la nouvelle année appellent à un optimisme malgré la persistance de certains risques, appelant les investisseurs à s'assurer "d'avoir une stratégie d'investissement à long terme rigoureuse et cohérente avec les objectifs fixés".

Selon le document, cet optimisme est soutenu par les vaccins contre la Covid-19 propulsant les marchés boursiers vers des sommets historiques.

"Néanmoins, la patience reste de mise. Le nombre de cas de Covid-19 augmente dans une bonne partie du monde et la distribution à grande échelle de vaccins est un défi de taille étant donné les contraintes logistiques", pondère la Banque, selon laquelle la suite de cette convalescence dépendra probablement de cinq grandes facteurs en 2021 : le coronavirus, les politiques budgétaire et monétaire, l'inflation, la valorisation des actions et le dollar américain.

Concernant le virus, l'arrivée d'un vaccin ne constitue pas une condition préalable au retour de l'activité économique à son niveau antérieur à la pandémie dans certains secteurs et dans certaines zones géographiques, prévoit le document.

AMINE.R

COVID-19

TOKYO DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE DÉCLARER À NOUVEAU L'ÉTAT D'URGENCE

La gouverneure de Tokyo, Yuriko Koike, a demandé samedi au gouvernement japonais de déclarer à nouveau l'état d'urgence, alors que la capitale a battu cette semaine son record de contaminations au coronavirus. "Nous les gouverneurs de Tokyo et de trois préfectures (voisines) avons demandé (au gouvernement central) de déclarer l'état d'urgence (dans nos régions)", a affirmé à la presse Mme Koike à l'issue d'un entretien de trois heures avec Yasutoshi Nishimura, le ministre chargé de la lutte contre le coronavirus au sein du gouvernement. Qualifiant la situation de "sérieuse", M. Nishimura a dit que l'état d'urgence allait être discuté au niveau du cabinet. Le ministre a recommandé aux gouverneurs de faire en sorte que les restaurants, les bars et les karaoké ferment plus tôt. Mme Koike a justifié sa demande en citant l'augmentation du nombre de cas et la pression sur le système médical à Tokyo et dans les trois préfectures voisines de Saitama, Chiba et Kanagawa.

Tokyo doit accueillir l'été prochain les Jeux olympiques qui devaient initialement se dérouler en 2020 mais ont été reportés en raison de la pandémie.

S'il est déclaré, ce sera le deuxième état d'urgence pour Tokyo en liaison avec la crise sanitaire. Le premier, qui avait ensuite été étendu à l'ensemble du Japon, avait duré plusieurs semaines entre avril et mai 2020.

La mesure ne revêt, cependant, aucun caractère contraignant ni aucune sanction en cas de non-respect. Elle permet aux gouverneurs locaux d'appeler les entreprises à fermer leurs portes et les habitants à rester chez eux.

Aucune information n'a pour l'instant filtré sur la fermeture éventuelle d'écoles.

U.Y

ETATS-UNIS

MIKE PENCE DEMANDE LE REJET D'UNE ACTION EN JUSTICE VISANT À RENVERSER L'ÉLECTION

Dans l'attente de l'approbation finale de la victoire de Joe Biden par le Congrès, le vice-Président Mike Pence a demandé à un juge fédéral de rejeter une action en justice contre lui-même qui vise à renverser les résultats de la présidentielle, selon USA Today.

Alors que le Congrès américain devra certifier les résultats de la présidentielle remportée par Joe Biden, "le vice-Président Mike Pence a demandé le 31 décembre à un juge fédéral de rejeter une action en justice contre lui-même visant à lui donner le pouvoir d'annuler les résultats de l'élection", relate samedi un article de USA Today.

Un groupe de Républicains, mené par le représentant Louie Gohmert, a récemment intenté une action en justice contre Pence, arguant que le vice-Président, qui est le président du Sénat des Etats-Unis, avait le pouvoir constitutionnel de décider des votes des grands électeurs et de renverser ainsi les résultats de l'élection du 3 novembre. Répondant à cette action judiciaire, le vice-Président a indiqué que le procès ne devait pas être initié contre lui, mais bien contre le Congrès.

"L'action judiciaire de ces plaignants n'est pas un moyen approprié pour résoudre ces problèmes parce que les plaignants ont poursuivi le mauvais défendeur", explique le document.

"Le vice-Président, le seul accusé dans cette affaire, est ironiquement la personne dont ils cherchent à promouvoir le pouvoir", est-il indiqué.

Dans une motion visant à accélérer la procédure en question, la partie plaignante a révélé que ses avocats avaient contacté le vice-Président pour tenter de parvenir à un accord concernant la révision des résultats de l'élection lors de la séance au Congrès à venir sans avoir recours à la justice, mais "ces discussions n'ont pas abouti", relate le quotidien..

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Foot - Ligue 1 / USM Bel-Abbès Qualification prochaine des nouvelles recrues (club)



Les nouvelles recrues de l'USM Bel-Abbès, au nombre de 13, seront qualifiées "sous peu" pour prendre part aux rencontres officielles de leur équipe, a indiqué samedi la direction de ce club de Ligue 1 de football. La même source a fait savoir, dans un communiqué, qu'un accord a été trouvé avec un créancier, qui était derrière le gel du compte bancaire du club, pour le déblocage de ce dernier et permettre par là même de régulariser les anciens joueurs qui ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). Cette instance a instruit la Ligue de football professionnel de ne pas délivrer à l'USMBA les licences de ses nouveaux joueurs jusqu'à l'acquittement de ses dettes estimées à 53 millions de dinars, rappelle-t-on.

La direction de la formation de la "Me-

kerra" vient de bénéficier d'une première tranche de la subvention allouée par son sponsor majeur (Naftal) de l'ordre de 50 millions de dinars, ce qui va lui permettre de débloquer la situation.

Les "Vert et Rouge" ont joué leurs six premiers matchs de championnat avec un effectif composé de quelques joueurs de l'exercice dernier renforcés par des éléments de l'équipe de la réserve. Ils ont obtenu seulement deux points sur 18 possibles, ce qui leur a valu de fermer la marche au classement.

La qualification des nouveaux joueurs devrait être la dernière mission du Directeur général de la Société sportive par actions (SSPA) du club, Abbes Morsli, qui a annoncé, il y a quelques jours, qu'il allait démissionner de son poste une fois avoir réglé le dossier des recrues.

E.R

Lutte/Tournoi qualificatif "Afrique-Océanie" Les Algériens en stage de préparation à Chlef et Souidania

Les athlètes des équipes nationales de lutte juniors et seniors (garçons et filles) effectueront du 5 au 20 janvier un stage de préparation au niveau des Centres sportifs de Souidania (Alger) et Chlef, en prévision du Tournoi "Afrique-Océanie, qualificatif aux JO-2021, prévu du 2 au 4 avril à El Jadida (Maroc), a appris l'APS samedi de l'instance fédérale. Le staff technique national seniors de la lutte gréco-romaine, composé des entraîneurs Bendjedaâ Mazouz et Zeghdane Messaoud, a convoqué 18 athlètes à ce stage qui aura lieu au Centre sportif régional de la wilaya de Chlef. De leur côté, les sélections algériennes de la lutte libre (juniors et seniors) et féminine, effectueront un stage de préparation au Centre de regroupement et de prépara-

tion des équipes nationales à Souidania (Alger), sous la conduite des entraîneurs Aoune Fayçal, Benrahmoune Mohamed et Chergui Ammar. Les athlètes de l'élite préparent le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo, prévu du 2 au 4 avril à El Jadida (Maroc) ainsi que les championnats d'Afrique qui auront lieu du 6 au 10 avril dans la même ville. Après avoir participé à la Coupe du monde, organisée du 12 au 18 décembre à Belgrade (Serbie), ponctuée par une médaille de bronze historique remportée par Fergat Abdelkrim en lutte gréco-romaine, la FALA entame la dernière ligne droite en programmant une nouvelle série de stages en Algérie et à l'étranger en vue des prochaines échéances.

A.E

Afrique Plus de 2,75 millions de cas confirmés et 65.480 décès dus au coronavirus, selon le CDC Afrique

Le nombre de cas confirmés de COVID-19 sur le continent africain a atteint vendredi 2.759.313, selon le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). L'agence continentale de contrôle et de prévention des maladies a indiqué dans un communiqué que le nombre de décès causés par la pandémie de COVID-19 en cours était passé à 65.480 vendredi soir. Le CDC Afrique, agence de santé spécialisée de la Commission de l'Union africaine (UA), a ajouté que jusqu'à présent, un total de 2.289.156 personnes infectées par le virus avaient guéri

à travers le continent.

Les pays africains les plus touchés en termes de nombre de cas positifs sont l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Egypte, la Tunisie et l'Ethiopie, selon les chiffres du CDC Afrique.

L'Afrique du Sud compte le plus grand nombre de cas positifs confirmés, soit 1.057.161. Le pays a également recensé le plus grand nombre de morts liées au COVID-19, soit 28.469. Compte tenu de la seconde vague de la pandémie, le CDC Afrique a souligné jeudi la nécessité de prendre des précautions pour contenir le virus COVID-19.

A.Z

Football

Le Maroc accepte d'affronter en amical la sélection de l'entité israélienne (médias)

Le président de la Fédération royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa, a accepté de jouer un match amical avec la sélection de l'entité israélienne, rapporte samedi le site marocain "Echos24". Selon "Echos24" citant la Fédération de l'entité israélienne de football, le président de cette dernière, Oren Hasson, a eu des discussions à distance vendredi avec Fouzi Lekjaa. "Je salue cette conversation que nous attendons depuis de nombreuses années (...) Nous avons l'occasion de renforcer les liens entre les peuples également à travers le football. Je voudrais vous inviter au Maroc pour réflé-

chir ensemble et travailler entre nous et bien sûr préparer et coordonner les matchs entre nos équipes", a dit Lekjaa dans son discours. De son côté, Oren Hasson a déclaré : "Je tiens à vous remercier, mon ami, pour cette initiative. Nous sommes ravis et bien sûr, nous voyons une grande importance dans le renforcement des relations et de la coopération entre les deux fédérations (...) Nous vous remercions également de nous avoir invités à venir au Maroc et nous aimerions vous accueillir ainsi que les représentants de la fédération en Israël".

A.Z

Football / Angleterre

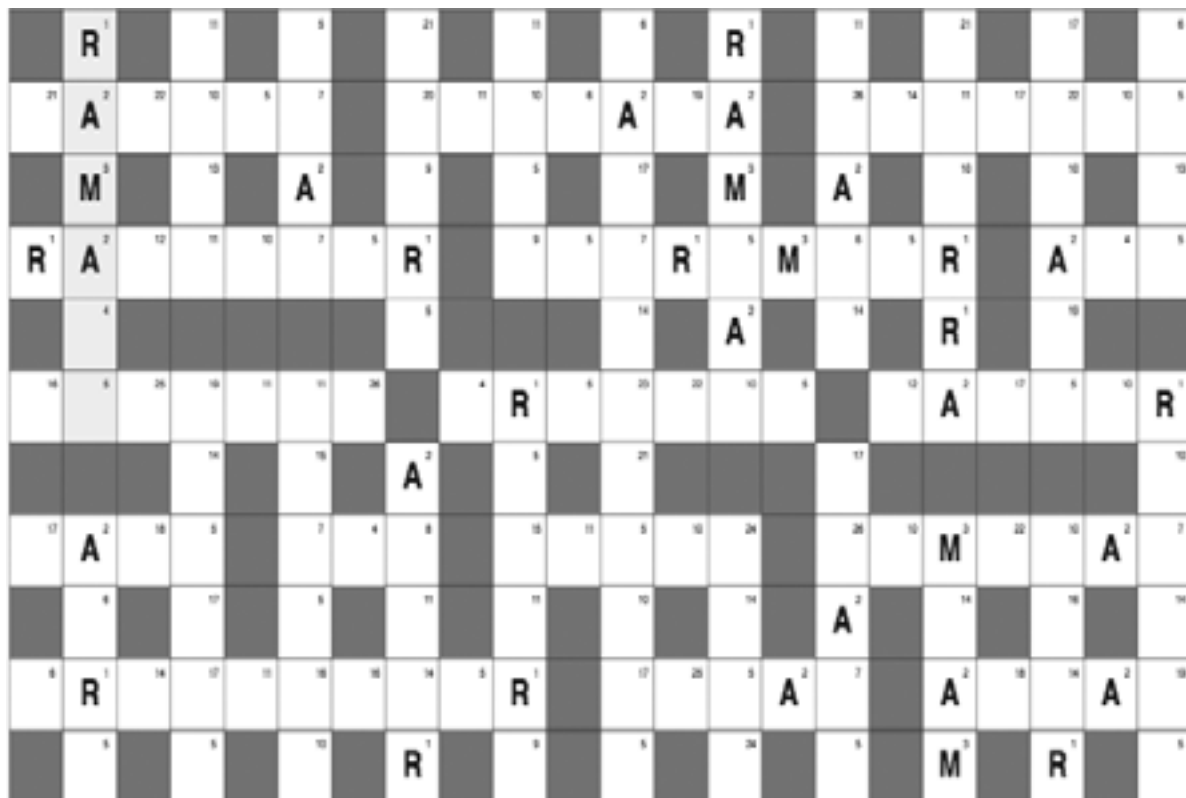
Giroud veut continuer avec Chelsea

L'attaquant international français, Olivier Giroud, a réitéré son désir de continuer avec sa formation actuelle de Chelsea, rapporte samedi le site spécialisé Goal. "L'attaquant de Chelsea, Olivier Giroud, a laissé croire qu'il ne ferait pas pression sur son club pour obtenir un transfert en janvier. Il a suggéré dans une interview avec Sky Sports qu'il n'avait pas actuellement l'intention de changer de club", a écrit Goal. Cette saison, Giroud a profité de plusieurs apparitions et connu beaucoup de succès sur le terrain, marquant huit buts lors de ses sept dernières sorties en Premier



League et en Ligue des champions. Sa forme lui a permis de regagner la confiance de l'entraîneur Frank Lampard et les spéculations selon lesquelles il pourrait partir durant le mercato hivernal ont complètement disparu.

Mots codés

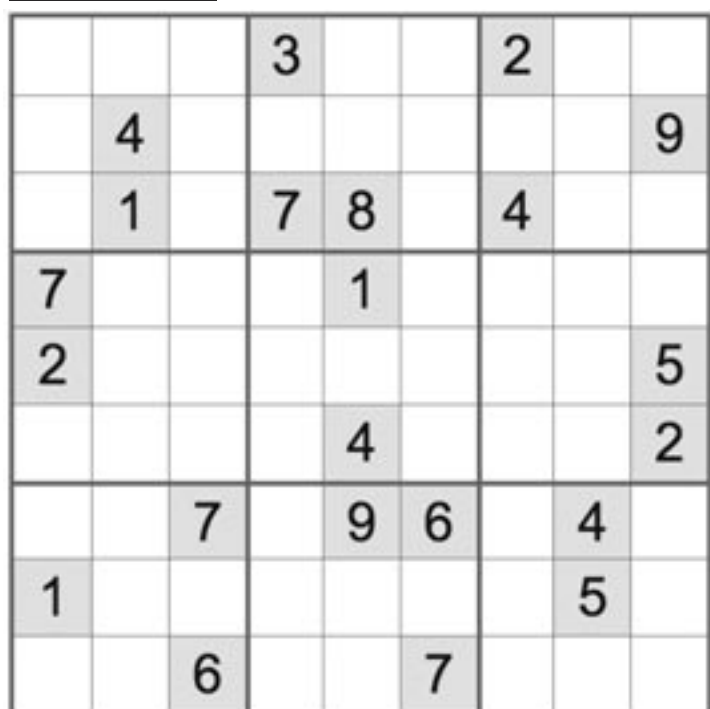


Mots mélangés

ABLATION ALEA
ALOYAU APOLOGIE
ASPE AVENTURE AVIS
BADGE BADIN
BOSSE CROTTIN ELFE
FANA GALA GARANTIE
GERONTE GROSSISTE
LATINISTE
MAZOUT NOTE OBOLE
OSERAIE POLOCHON
POSTAL POUSSEUR
QUETER
RATURER RELIURE
RENE RENGAINE
RETORS SCELLER
TETANIE TINTER
TIRETTE TOCCATA

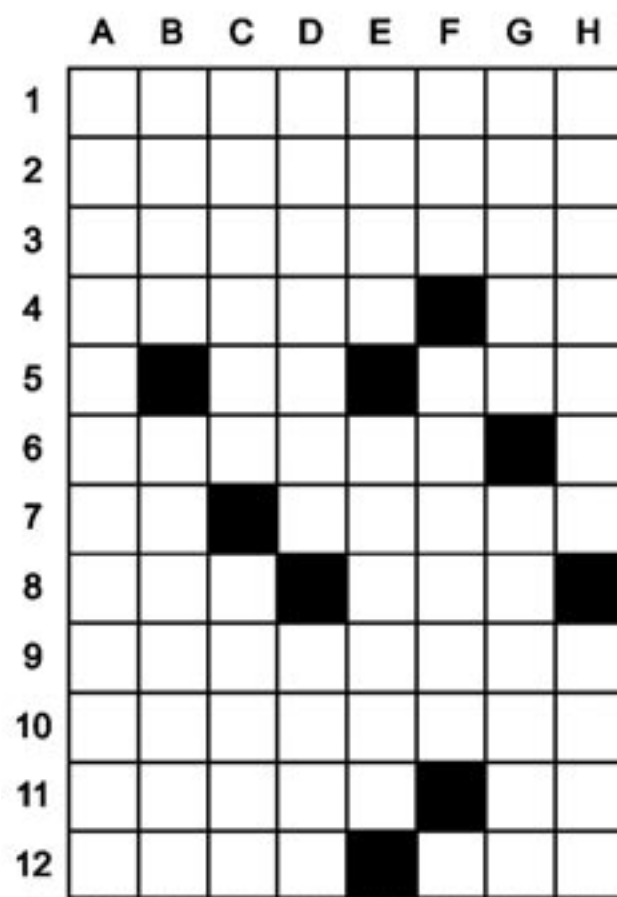


Sudoku



Solution sudoku

Mots croisés



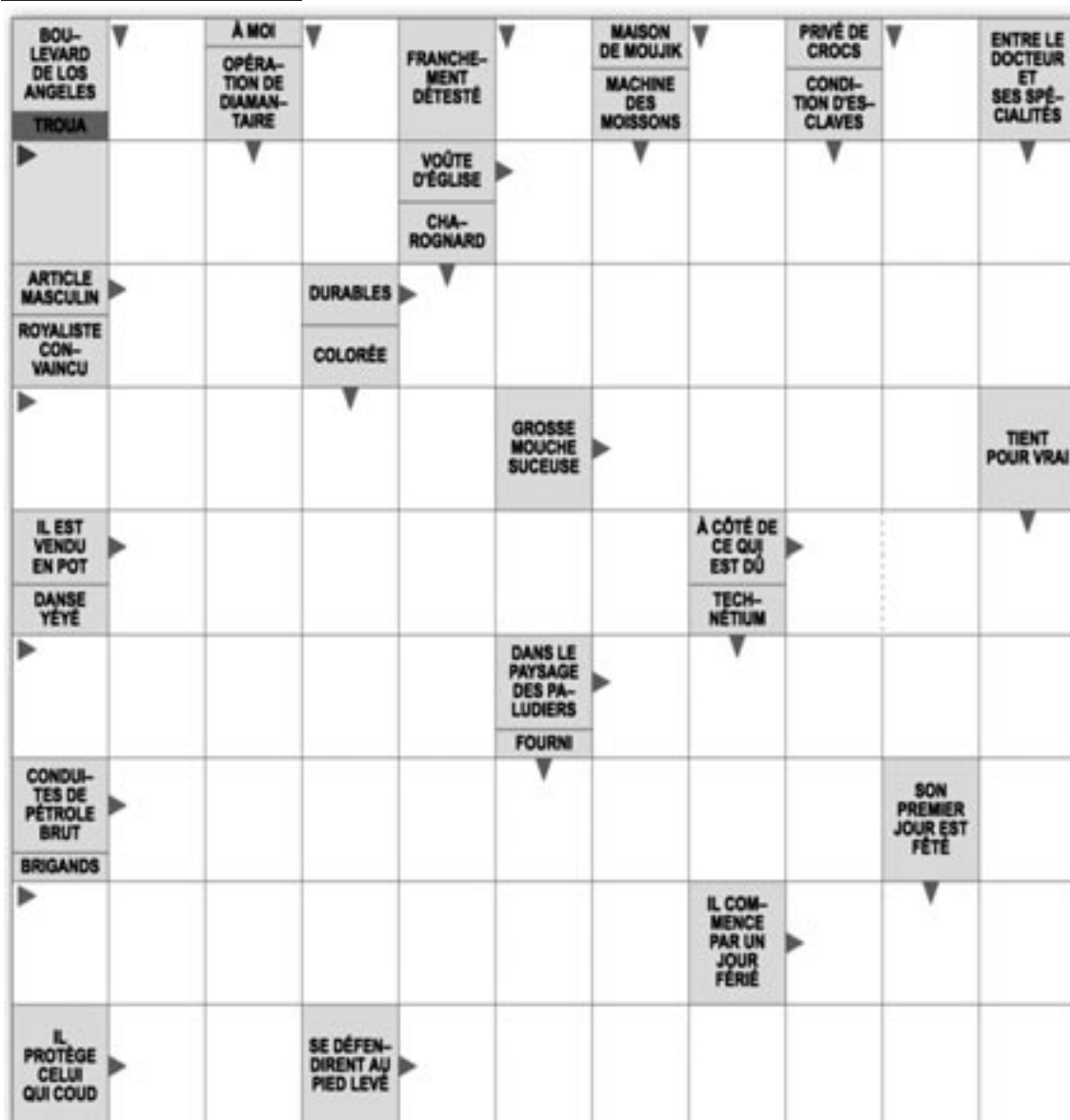
HORIZONTALLEMENT :

1. Placée entre des feuilles. 2. Peuvent être victimes d'un joli cœur. 3. Noix de cajou. 4. Majestueux. Morceau de verre. 5. Garde l'anonymat. Sac d'embrouilles. 6. L'ami de Célestine. 7. A généralement le dos au mur. Instrument de taille. 8. Organisme européen. Oiseau disparu. 9. Se montre très mauvais interprète. 10. Où il fut question d'être. 11. Désavouait. Indication routière. 12. Qui est triple. Saint-pierre en mer.

VERTICALEMENT :

A. Supplique moyenâgeux. B. Un milliard de fois moins. Refaire des taches. C. Il a bonne mine. Terme musical. D. Mystères et boules de gomme. Celui de l'ami est un refuge. E. Vieille pièce. Prenant ses distances. F. Luth. Excessif en mal. G. Fils de Robert le Fort. Agrément une toilette féminine. H. Qui maîtrise désormais son art. Il coule en de vertes régions

Mots fléchés



Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

L'OMS donne sa première homologation d'urgence au vaccin Pfizer-BioNTech

L'Organisation mondiale de la santé a accordé jeudi sa première homologation d'urgence depuis le début de la pandémie de Covid-19 au vaccin Pfizer-BioNTech, facilitant ainsi la voie aux pays qui souhaitent utiliser rapidement le vaccin, explique un communiqué de l'agence onusienne. "C'est un pas très positif pour assurer un accès universel aux vaccins anti Covid-19", a expliqué Mariângela Simão, directrice en charge de l'accès aux médicaments au sein de l'OMS, citée dans le communiqué. Cette procédure dont l'OMS peut faire usage en cas d'urgence sanitaire, permet aux pays qui ne disposent pas forcément des moyens de déterminer rapidement d'eux-même l'efficacité et l'innocuité d'un médicament, d'avoir plus rapidement accès à des thérapies. La procédure permet aussi à l'UNICEF, l'agence de l'ONU en charge d'une importante partie de la logistique de distribution de vaccins anti-Covid dans le monde et à l'Organisation pan-américaine de la santé d'acheter le vaccin pour le distribuer dans les pays pauvres, souligne encore le communiqué. La doctoresse Simão a toutefois ajouté qu'il "fallait un effort encore plus important pour pouvoir disposer d'assez de doses de vaccins afin de répondre aux besoins des populations prioritaires partout dans le monde". Le vaccin de Pfizer-BioNTech est déjà inoculé depuis plusieurs semaines au Royaume Uni, mais aussi dans l'Union européenne, les États-Unis ou encore en Suisse par exemple. Plusieurs millions de personnes ont déjà été immunisées avec ce produit, estimé efficace à 95% mais qui requiert des températures ultra-basse de l'ordre de -80 degrés centigrades ce qui en rend la distribution et le stockage plus difficiles.

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche une réunion du Conseil des ministres, a indiqué samedi un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune présidera dimanche 3 janvier 2021, au siège de la Présidence de la République, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'évaluation du bilan annuel 2020 des secteurs ministériels", précise la même source.

Lancement, aujourd'hui, de travaux de maintenance au niveau du tunnel de l'autoroute reliant Skikda à Constantine (ADA)

Des travaux de maintenance au niveau du tunnel de l'autoroute (El Kentour-Zigboud Youcef), reliant Skikda à Constantine, ont été programmés, aujourd'hui le 03 janvier jusqu'à vendredi le 08 janvier, a indiqué, jeudi, un communiqué de l'Algérienne des autoroutes (ADA). Ces travaux entrent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'ADA, relative à la maintenance continue des ouvrages d'art de l'autoroute, à même d'être au diapason des exigences, à savoir, améliorer la sécurité routière et assurer un déplacement sécurisé des usagers de l'autoroute. En vue d'alléger le désagrément causé des travaux, l'ADA recourra au travail pendant les heures du confinement sanitaire, de 20h00 à 05h00, tout en maintenant le tunnel ouvert au trafic. Pour ce qui est du sens vers Alger, les travaux ont été programmés, de dimanche soir, le 03 janvier jusqu'au mercredi matin du 06 janvier. Pour ce qui est du sens vers Annaba, les travaux ont été programmés, de mercredi soir du 06 janvier jusqu'à vendredi matin du 08 janvier. Pour ce faire, un plan spécial de gestion de trafic et de sécurité routière sera mis en place avec une signalisation temporaire de travaux. L'ADA appelle tous les usagers du réseau autoroutier au respect des règles de sécurité routière et de la signalisation, notamment à l'approche des zones des travaux.

DEMANDEURS D'EMPLOI:

Près de 300 morts dans des catastrophes aériennes en 2020 à travers le monde

LE NOMBRE DE PERSONNES DÉCÉDÉES LORS DE CATASTROPHES AÉRIENNES A AUGMENTÉ EN 2020, FAISANT 299 VICTIMES À TRAVERS LE MONDE, ET CE BIEN QUE LE NOMBRE D'ACCIDENTS AIT BAISSÉ DE PLUS DE 50%, ANNONCE VENDREDI LA FIRME DE CONSEIL NÉERLANDAISE, TOYO. SELON TOYO, IL Y A EU 40 ACCIDENTS DE VOLS COMMERCIAUX EN 2020, DONT CINQ QUI SE SONT AVÉRÉS FATAUX, FAISANT 299 VICTIMES. EN 2019, 85

ACCIDENTS AVAIENT ÉTÉ DÉNOMBRÉS, DONT HUIT QUI S'ÉTAIENT AVÉRÉS FATAUX, FAISANT 257 VICTIMES. CELA CORRESPOND À UN TAUX D'ACCIDENTS MORTELS DE 0,27 PAR MILLION DE VOLS COMMERCIAUX, OU UN ACCIDENT MORTEL TOUTS LES 3,7 MILLIONS DE VOLS, A PRÉCISÉ TOYO. EN 2019 LE TAUX ÉTAIT DE 0,18 PAR MILLION DE VOLS. PLUS DE LA MOITIÉ DES VICTIMES RECHENSÉES DANS L'ENQUÊTE DE TOYO ONT ÉTÉ TUÉES EN JANVIER 2020, LORSQU'UN

AVION UKRAINIEN A ÉTÉ ABATTU DANS L'ESPACE AÉRIEN IRANIEN. LE DEUXIÈME ACCIDENT LE PLUS MEURTRIER S'EST PRODUIT EN MAI, LORSQU'UN AVION PAKISTANAIS S'EST ÉCRASÉ, FAISANT 98 MORTS. LE TAUX D'ACCIDENTS MORTELS DANS L'AVIATION CIVILE N'A CESSÉ DE BAISSER DEPUIS 20 ANS DANS LE MONDE. EN 2005, LE NOMBRE DE DÉCÈS ÉTAIT ENCORE DE 1.015, A RAPPELÉ L'AVIATION SAFETY NETWORK (ASN).

MILA:

2377 aides financières pour la restauration des habitations endommagées

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a octroyé 2.377 aides financières aux citoyens sinistrés de Mila pour la restauration de leurs habitations endommagées par les deux séismes ayant frappé la wilaya en juillet et août derniers, a-t-on appris samedi du directeur local du logement, Miloud Fadel. Ce responsable a indiqué à l'APS que la majorité des habitations à restaurer se répartissent sur plusieurs daïras en dehors de la région d'El Kherba dans la commune de Mila qui a été la plus affectée par le séisme du 7 août 2020. Les aides accordées concernent les habitations classées dans la catégorie verte (niveau 2), orange (niveau 3) et orange (niveau 4), par les équipes de l'instance de l'organisme de contrôle technique de la construction (CTC), a précisé M. Fadel. Les propriétaires des maisons classées vert niveau 2 ont ainsi reçu chacun 300.000 DA (pour un total de 1.723 aides), ceux des habitations classées orange niveau 3 ont bénéficié de 400.000 DA (503 aides) et les résidents des maisons classées orange niveau 4 se sont vu octroyer 700.000 DA (151 aides), a-t-il déclaré. Selon le même responsable, les commissions de daïra chargées d'étudier les dossiers des aides financières ont recensé 2.260 habitations endommagées en dehors de la localité d'El Kherba à Mila et enregistré 998 demandes d'aides, dont 131 dans la daïra de Mila, 79 à Sidi Merouane, 405 à Grarem Gouga et 77 à Oued



Endja, indiquant que 683 dossiers ont été étudiés. Par ailleurs, concernant la prise en charge des sinistrés de la cité El Kherba de Mila, il a été procédé au relogement de 181 familles dans des appartements de type public locatif dans une première phase et à la mobilisation de 129,96 millions DA pour la prise en charge des frais de loyer des sinistrés ayant opté pour des lots de terrain à bâtir dans les lotissements qui seront créés à cet effet, a fait savoir la même source. Cette aide au loyer est de l'ordre de 15.000 DA par mois sur une année pour les propriétaires de maisons et de 15.000 DA par mois sur une période de 6 mois pour les locataires des maisons endommagées.

DJELFA:

deux morts et six blessés dans un accident de la route

Deux personnes ont trouvé la mort et six autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la commune de Douis à 50 km au sud de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya. Selon le chargé de la communication auprès de ce corps constitué, le sous-lieutenant Abderrahmane Khadher, "les unités secondaires d'Ain Ibel et du centre avancé de l'Oued Sder ont effectué une intervention suite au dérapage puis au renversement d'un véhicule touristique au lieu-dit "Erkiba" dans l'axe de la route nationale 18 (RN18) reliant la commune de Douis à la RN1. L'accident a causé la mort, sur le coup, de

deux personnes âgées de 22 et 47 ans, et des blessures à des degrés de gravité à six autres, âgées de 22 à 28 ans, a-t-il ajouté. Les blessés ont reçu, sur place, les premiers secours avant d'être transportés au service des urgences médicales de l'hôpital mixte "Moudjahid Hachat Doubelacour" du chef lieu de wilaya, a précisé le sous-lieutenant Abderrahmane Khadher, signalant le transfert des dépouilles de deux victimes à la morgue de l'hôpital du chef lieu de wilaya. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident, a indiqué le chargé de communication auprès des services de la protection civile.

M. Belhimer valorise les efforts du secteur de la Communication en 2020



Le ministre de la Communication, Porte parole du Gouvernement, Amar Belhimer, a valorisé les efforts déployés par le secteur en 2020, notamment dans le traitement des contraintes imposées par la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19). Dans un message de vœux aux travailleurs et fonctionnaires du ministère et du secteur à l'occasion de la nouvelle année 2021, M. Belhimer "a valorisé les efforts déployés par le secteur en 2020, notamment face aux contraintes imposées aux mode, rythme et relations de travail et de vie, par la pandémie du nouveau Coronavirus, priant le Tout Puissant de lever cette pandémie et de préserver l'Algérie, et de venir en aide à tout un chacun pour l'accomplissement de ses missions pleinement".

262 nouveaux cas, 216 guérisons et 7 décès ces dernières 24h en Algérie

DEUX CENT SOIXANTE-DEUX (262) NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS DE CORONAVIRUS (COVID-19), 216 GUÉRISONS ET 7 DÉCÈS ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS DURANT LES DERNIÈRES 24 HEURES EN ALGÉRIE, A ANNONCÉ, SAMEDI À ALGER, LE PORTE-PAROLE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE SUIVI DE L'ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS, DR DJAMEL FOURAR.